Parlement européen
2024-2029

Commission de l'emploi et des affaires sociales

2024/2084(INI)

10.1.2025

AMENDEMENTS
1 - 271

Projet de rapport
Maravillas Abadía Jover
(PE766.649v02-00)

Semestre européen pour la coordination des politiques économiques: priorités sociales et en matière d'emploi pour 2025
(2024/2084(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Visa 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le socle européen des droits sociaux proclamé et signé par le Conseil, le Parlement et la Commission le 17 novembre 2017,

Or. en

Amendement 2
Niels Geuking

Proposition de résolution
Visa 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les articles 121 et 148 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE),

Or. de

Amendement 3
Niels Geuking

Proposition de résolution
Visa 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les principes du socle européen des droits sociaux, et en particulier son principe nº 11 sur l'accueil de l'enfance et l'aide à l'enfance,

Or. de

Amendement 4
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Visa 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le tableau de bord social de l'Union européenne et ses indicateurs principaux et secondaires,

Or. en

Amendement 5
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Visa 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 4 mars 2021 intitulée «Plan d'action sur le socle européen des droits sociaux» (COM(2021)0102) et les grands objectifs proposés pour 2030 en matière d'emploi, de compétences et de réduction de la pauvreté,

Or. en

Amendement 6
Niels Geuking

Proposition de résolution
Visa 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le plan d'action de 2021 sur le socle européen des droits sociaux visant à favoriser une convergence ascendante au niveau social d'ici à 2030, et notamment

son grand objectif nº 3,

Or. de

Amendement 7
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Visa 2 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration de La Hulpe sur l'avenir du socle européen des droits sociaux, signée par le Parlement, la Commission, le Comité économique et social européen et le Conseil le 16 avril 2024,

Or. en

Amendement 8
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Visa 2 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE) 2023/955 du Parlement européen et du Conseil du 10 mai 2023 établissant un Fonds social pour le climat et modifiant le règlement (UE) 2021/1060[1 bis],
	[1 bis] JO L 130 du 16.5.2023, p. 1–51.

Or. en

Amendement 9
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Visa 2 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE) 2024/1263 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2024 relatif à la coordination efficace des politiques économiques et à la surveillance budgétaire multilatérale et abrogeant le règlement (CE) nº 1466/97 du Conseil, et notamment ses articles 3, 4, 13 et 27[2 bis],
	[2 bis] JO L 2024/1263 du 30.4.2024.

Or. en

Amendement 10
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Visa 2 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 7 octobre 2020 intitulée «Union de l'égalité: Cadre stratégique de l'Union pour les Roms en matière d'égalité, d'inclusion et de participation pour 2020-2030» (COM(2020) 620 final),

Or. en

Amendement 11
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Visa 2 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 3 mars 2021 intitulée

«Union de l'égalité: Stratégie en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030» (COM(2021) 101 final),

Or. en

Amendement 12
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Visa 2 decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 17 janvier 2023 intitulée «Mettre à profit les talents dans les régions européennes» (COM(2023) 32 final),

Or. en

Amendement 13
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Visa 2 undecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 20 mars 2023 intitulée «Pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans l'Union: un plan d'action» (COM(2024) 131 final),

Or. en

Amendement 14
Hristo Petrov

Proposition de résolution

Visa 2 duodecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport de la Commission du 19 septembre 2024 intitulé «Rapport sur l'évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe: la convergence sociale vers le haut dans l'Union et le rôle de l'investissement social»,

Or. en

Amendement 15
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Visa 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 26 novembre 2024 intitulée «Semestre européen 2025: donner vie au nouveau cadre de gouvernance économique» (COM(2024) 705 final),

Or. en

Amendement 16
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Visa 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 17 décembre 2024 intitulée «Semestre européen 2025 - Paquet d'automne» (COM(2024) 700 final),

Or. en

Amendement 17
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Visa 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la proposition de rapport conjoint sur l'emploi de la Commission et du Conseil, présentée le ***XXX*** 2024 par la Commission (COM(2024)***XXX***),	– vu la proposition de rapport conjoint sur l'emploi de la Commission et du Conseil, présentée le ***17 décembre*** 2024 par la Commission (COM(2024) ***701 final***),

Or. en

Amendement 18
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Visa 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la recommandation de la Commission du ***XXX*** 2024 pour une recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro (COM(2024)***XXX***),	– vu la recommandation de la Commission du ***17 décembre*** 2024 pour une recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro (COM(2024) ***704 final***),

Or. en

Amendement 19
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Visa 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le rapport de la Commission du ***XXX*** 2024 intitulé «Rapport sur le mécanisme d'alerte 2025»,	– vu le rapport de la Commission du ***17 décembre*** 2024 intitulé «Rapport sur le mécanisme d'alerte 2025»

(COM(2024) 702 final),

Or. en

Amendement 20
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Visa 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le projet de document de travail des services de la Commission sur les ***révisions planifiées*** du tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques ***dans le contexte du processus d'examen périodique*** (SWD(2024)***XXX***),	– vu le projet de document de travail des services de la Commission sur les ***modifications*** du tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques (SWD(2024) ***702 final***),

Or. en

Amendement 21
Branislav Ondruš

Proposition de résolution
Visa 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration interinstitutionnelle de La Hulpe sur l'avenir du socle européen des droits sociaux, signée par les institutions européennes, les partenaires sociaux et la société civile (2024)

Or. en

Amendement 22
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Visa 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE) 2024/1263 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2024 relatif à la coordination efficace des politiques économiques et à la surveillance budgétaire multilatérale et abrogeant le règlement (CE) nº 1466/97 du Conseil,

Or. en

Amendement 23
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Visa 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration de Budapest sur le nouveau pacte pour la compétitivité européenne du 8 novembre 2024

Or. en

Amendement 24
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Visa 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la décision du Conseil sur les lignes directrices pour l'emploi, adoptée par le Conseil «Emploi, politique sociale, santé et consommateurs» (Conseil EPSCO) le 2 décembre 2024, qui établit des priorités en matière sociale et d'emploi alignées sur les principes du

socle européen des droits sociaux,

Or. en

Amendement 25
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Visa 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport de la Commission sur «l'évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe», publié en septembre 2024

Or. en

Amendement 26
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Visa 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration de La Hulpe concernant l'avenir du socle européen des droits sociaux [2 bis]***,***
	[2 bis] https://wayback.archive-it.org/12710/20240718201828/https://belgian-presidency.consilium.europa.eu/media/bj0adazv/declaration-finale.pdf

Or. en

Amendement 27
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković,

Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Visa 13 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration tripartite pour un dialogue social européen florissant et vu le futur pacte sur le dialogue social,

Or. en

Amendement 28
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Visa 13 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la stratégie européenne en matière de compétences de 2020,

Or. en

Amendement 29
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Visa 13 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 7 septembre 2022 sur la stratégie européenne en matière de soins (COM(2022) 440 final),

Or. en

Amendement 30
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Visa 13 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le socle européen des droits sociaux proclamé par le Conseil, le Parlement et la Commission en novembre 2017, et le plan d'action qui l'accompagne, adopté en 2021,

Or. en

Amendement 31
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Visa 13 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 17 décembre 2024 sur le «Semestre européen 2025 - Paquet d'automne» (COM(2024)700),

Or. en

Amendement 32
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Visa 13 decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la proposition de la Commission du 17 décembre 2025 concernant le rapport conjoint sur

l'emploi 2025 (COM(2024)701),

Or. en

Amendement 33
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Visa 13 undecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la directive (UE) 2022/2041 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne,

Or. en

Amendement 34
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Visa 13 duodecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la charte sociale européenne, visée dans le préambule du socle européen des droits sociaux,

Or. en

Amendement 35
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Visa 13 terdecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la recommandation du Conseil sur l'accès à des soins de longue durée abordables et de qualité,

Or. en

Amendement 36
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Visa 13 quaterdecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies,

Or. en

Amendement 37
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Visa 13 quindecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2020-2025),

Or. en

Amendement 38
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Visa 13 sexdecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le plan d'action de l'Union contre le racisme 2020-2025,

Or. en

Amendement 39
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Visa 13 septdecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le cadre stratégique de l'Union pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms pour la période 2020-2030,

Or. en

Amendement 40
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Visa 13 octodecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la stratégie en faveur de l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTIQ pour la période 2020-2025,

Or. en

Amendement 41
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Visa 13 novodecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la stratégie en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030,

Or. en

Amendement 42
Idoia Mendia

Proposition de résolution
Visa 13 vicies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE) 2024/1263 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2024 relatif à la coordination efficace des politiques économiques et à la surveillance budgétaire multilatérale et abrogeant le règlement (CE) nº 1466/97 du Conseil,

Or. en

Amendement 43
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que ***des progrès ont été accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de l'Union en matière*** d'emploi***,*** en dépit de l'incertitude suscitée par la guerre d'agression russe contre l'Ukraine et ***de l'incidence*** d'une inflation élevée***, et que la croissance de l'emploi est restée soutenue*** dans l'Union ***en 2023, bien que***	A. considérant que***, selon les prévisions économiques de l'automne 2025 de la Commission, le taux d'***emploi ***dans l'Union européenne a atteint 75,3 %; considérant qu'il convient d'accorder de l'importance au rendement économique des investissements dans le domaine de la protection sociale, qui non***

des taux de chômage élevés***, en particulier*** chez les jeunes, ***persistent dans certains États membres***, ***de même*** que ***d'importantes*** inégalités entre secteurs ***et*** régions, qui pourraient avoir un effet négatif sur la cohésion sociale et le bien-être des Européens à longue échéance;

seulement améliorent le niveau de vie, mais se traduisent également par une croissance économique et des taux d'emploi plus élevés; considérant que certains États membres atteignent des niveaux d'emploi sans précédent et connaissent une croissance des taux d'emploi en dépit de l'incertitude suscitée par la guerre d'agression russe contre l'Ukraine et ***des incidences*** d'une inflation élevée***; cependant, des difficultés importantes restent à résoudre*** dans l'Union***, notamment*** des taux de chômage élevés chez les jeunes***, les femmes, les personnes âgées, les personnes peu ou moyennement qualifiées, les migrants et les personnes handicapées***, ***ainsi*** que ***des conditions de travail précaires, des*** inégalités ***structurelles et des lacunes en matière de protection sociale*** entre ***les*** secteurs***, les*** régions ***et les groupes sociaux***, qui pourraient avoir un effet négatif sur la cohésion sociale et le bien-être des Européens à longue échéance;

Or. en

Amendement 44
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que des progrès ont été accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'emploi, en dépit de l'incertitude suscitée par la guerre d'agression russe contre l'Ukraine et de l'incidence d'une inflation élevée, et que la croissance de l'emploi est restée soutenue dans l'Union en 2023, ***bien*** que des taux de chômage élevés, en particulier chez les jeunes, persistent dans certains États membres, de même que d'importantes ***inégalités*** entre secteurs et	A. considérant que des progrès ont été accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'emploi***, à savoir qu'au moins 78 % des personnes âgées de 20 à 64 ans devraient avoir un emploi d'ici à 2030***, en dépit de l'incertitude suscitée par la guerre d'agression russe contre l'Ukraine***, de la stagnation économique*** et de l'incidence d'une inflation élevée, et que la croissance de l'emploi est restée soutenue dans l'Union en 2023, ***atteignant le niveau***

régions, ***qui pourraient*** avoir un effet négatif sur la cohésion sociale et le bien-être des Européens à longue échéance;

record de 75,3 %; considérant que les États membres se sont engagés à atteindre des objectifs nationaux pour réaliser cet objectif global et que, dans deux tiers des États membres, la croissance de l'emploi en 2023 était en bonne voie pour atteindre l'objectif national de 2030; considérant toutefois que des taux de chômage élevés, en particulier chez les jeunes***, les personnes handicapées, les travailleurs âgés et les femmes,*** persistent dans certains États membres, de même que d'importantes ***disparités*** entre secteurs et régions, ***ce qui peut*** avoir un effet négatif sur la cohésion sociale et le bien-être des Européens à longue échéance;

Or. en

Amendement 45
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que des progrès ont été accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'emploi, en dépit de l'incertitude suscitée par la guerre d'agression russe contre l'Ukraine et de l'incidence d'une inflation élevée, et que la croissance de l'emploi est restée soutenue dans l'Union en 2023, ***bien que des*** taux de chômage ***élevés, en particulier chez les*** jeunes, ***persistent dans certains États membres, de même que*** d'importantes inégalités entre secteurs et régions, qui pourraient avoir un effet négatif sur la cohésion sociale et le bien-être des Européens à longue échéance;	A. considérant que des progrès ont été accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'emploi, en dépit de l'incertitude suscitée par la guerre d'agression russe contre l'Ukraine et de l'incidence d'une inflation élevée, et que la croissance de l'emploi est restée soutenue dans l'Union en 2023 ***et dépasse désormais 75 % selon Eurostat; considérant que le*** taux de chômage ***de longue durée dans l'Union a atteint un niveau historiquement bas depuis 2009, soit 2,1 % en 2023, et que le taux de chômage des*** jeunes ***dans l'Union était de 6,3 %, soit le taux le plus bas depuis qu'il est mesuré; considérant que les marchés du travail ont continué à être remarquablement résistants et que les résultats sociaux ont montré quelques signes d'amélioration, la croissance***

économique de l'Union en 2024 est restée à la traîne par rapport à d'autres économies avancées et d'importantes inégalités ***ont persisté*** entre secteurs et régions, qui pourraient avoir un effet négatif sur la cohésion sociale et le bien-être des Européens à longue échéance;

Or. en

Amendement 46
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que des progrès ont été accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'emploi, en dépit de l'incertitude suscitée par la guerre d'agression russe contre l'Ukraine et de l'incidence d'une inflation élevée, et que la croissance de l'emploi est restée soutenue dans l'Union en 2023, bien que des taux de chômage élevés, en particulier chez les jeunes, persistent dans certains États membres, de même que d'importantes inégalités entre secteurs et régions, qui pourraient avoir un effet négatif sur la cohésion sociale et le bien-être des Européens à longue échéance;	A. considérant que des progrès ont été accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'emploi, en dépit de l'incertitude suscitée par la guerre d'agression russe contre l'Ukraine et de l'incidence d'une inflation élevée, et que la croissance de l'emploi est restée soutenue dans l'Union en 2023, bien que des taux de chômage élevés, en particulier chez les jeunes ***ainsi que concernant les personnes handicapées***, persistent dans certains États membres, de même que d'importantes inégalités entre secteurs et régions, qui pourraient avoir un effet négatif sur la cohésion sociale et le bien-être des Européens à longue échéance;

Or. en

Amendement 47
Branislav Ondruš

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*

A. considérant que ***des*** progrès ont été accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'emploi, en dépit de l'incertitude suscitée par la guerre d'agression russe contre l'Ukraine et de l'incidence d'une inflation élevée, et que la croissance de l'emploi est restée soutenue dans l'Union en 2023, bien que des taux de chômage élevés, en particulier chez les jeunes, persistent dans certains États membres, de même que d'importantes inégalités entre secteurs et régions, qui pourraient avoir un effet négatif sur la cohésion sociale et le bien-être des Européens à longue échéance;	A. considérant que ***certains*** progrès ont été accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'emploi, en dépit de l'incertitude suscitée par la guerre d'agression russe contre l'Ukraine et de l'incidence d'une inflation élevée, et que la croissance de l'emploi est restée soutenue dans l'Union en 2023, bien que des taux de chômage élevés, en particulier chez les jeunes, persistent dans certains États membres, de même que d'importantes inégalités entre secteurs et régions, qui pourraient avoir un effet négatif sur la cohésion sociale et le bien-être des Européens à longue échéance;

Or. en

Amendement 48
Marie Dauchy

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que des progrès ont été accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'emploi, en dépit ***de l'incertitude suscitée*** par la guerre d'agression russe contre l'Ukraine ***et de l'incidence d'une inflation élevée,*** et que la croissance de l'emploi est restée soutenue dans l'Union en 2023, bien que des taux de chômage élevés, en particulier chez les jeunes, persistent dans certains États membres, de même que d'importantes inégalités entre secteurs et régions, qui pourraient avoir un effet négatif sur la cohésion sociale et le bien-être des Européens à longue échéance;	A. considérant que des progrès ont été accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'emploi, en dépit ***d'une grave crise inflationniste causée, entre autres facteurs,*** par la guerre d'agression russe contre l'Ukraine et que la croissance de l'emploi est restée soutenue dans l'Union en 2023, bien que des taux de chômage élevés, en particulier chez les jeunes, persistent dans certains États membres, de même que d'importantes inégalités entre secteurs et régions, qui pourraient avoir un effet négatif sur la cohésion sociale et le bien-être des Européens à longue échéance;

Or. fr

Amendement 49

Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que le Semestre européen regroupe différents instruments dans un cadre intégré pour la coordination et pour la surveillance multilatérales des politiques économiques, de l'emploi, sociales et environnementales au sein de l'Union européenne et qu'il doit devenir un outil essentiel pour favoriser une convergence sociale ascendante, en veillant à ce que les politiques économiques et budgétaires ne se contentent pas de stimuler la croissance, mais contribuent également à une Union européenne sociale et durable; que dans le cadre de l'analyse intégrée de l'évolution de la situation sociale et de l'emploi dans le cadre du Semestre européen, il convient d'évaluer les risques pesant sur la convergence sociale ascendante dans les États membres et de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des principes du socle européen des droits sociaux sur la base du tableau de bord social et des principes du cadre de convergence sociale;

Or. en

Amendement 50
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que l'Union européenne a adopté l'objectif selon lequel au moins 60 % des adultes

devraient participer à une formation chaque année d'ici à 2030; que les États membres se sont engagés à atteindre des objectifs nationaux pour réaliser cet objectif global et que la majorité d'entre eux n'ont pas atteint lesdits objectifs; qu'en 2022, le taux de participation des adultes à l'apprentissage était de 39,5 %, ce qui reste bien en deçà de l'objectif de l'Union pour 2030; que de nouvelles initiatives substantielles sont nécessaires pour garantir l'offre et l'accès à des politiques de formation de qualité qui favorisent l'apprentissage tout au long de la vie et renforcent la compétitivité, la résilience et l'inclusion de la main-d'œuvre de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 51
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A ter. considérant que l'Union européenne a adopté l'objectif 2030 visant à réduire le nombre de personnes menacées de pauvreté et d'exclusion sociale d'au moins 15 millions par rapport à 2019, dont au moins 5 millions d'enfants; que les États membres se sont engagés à atteindre des objectifs nationaux pour réaliser cet objectif global et que la tendance va dans la direction opposée pour près de la moitié des États membres; qu'en 2023, 94,6 millions de personnes dans l'Union européenne (21,4 % de la population)[3 bis] étaient menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale, ce qui n'est que légèrement inférieur au niveau de 2019; que sans un changement d'approche dans la lutte contre la pauvreté au niveau européen, il

ne sera pas possible d'inverser la tendance et de faire en sorte que chaque citoyen ait droit à l'égalité des chances afin de pouvoir participer à la société;

[3 bis] ***Personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2023, Eurostat, https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/w/ddn-20240612-1#:~:text=In%202023%2C%2094.6%20million%20people,household%20with%20very%20low%20work.***

Or. en

Amendement 52
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A ter. considérant que le socle européen des droits sociaux doit être la boussole des politiques sociales et économiques de l'Union, et veiller à ce que l'Union joue un rôle de premier plan dans la promotion du progrès social; que la Commission européenne doit évaluer les risques de convergence sociale vers le haut dans les États membres et suivre les progrès de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux à l'aide du tableau de bord social et du cadre de convergence sociale;

Or. en

Amendement 53
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant A quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quater. considérant qu'un enfant sur quatre reste exposé au risque de pauvreté et d'exclusion sociale dans l'Union européenne, et que la tendance actuelle ne permettra pas d'atteindre l'objectif de réduire d'au moins 5 millions le nombre d'enfants en situation de pauvreté d'ici 2030; que des disparités significatives sont relevées parmi les enfants issus de milieux ethniques ou de la migration et les enfants handicapés; que 83 % des enfants roms vivent dans des ménages menacés de pauvreté; que les ressources européennes et nationales actuellement déployées ne sont en aucun cas suffisantes pour relever le défi de la pauvreté des enfants dans l'Union européenne et que, par conséquent, un instrument de financement spécifique pour la garantie européenne pour l'enfance ainsi que des synergies avec d'autres fonds européens et nationaux sont de la plus haute importance, tant dans le cadre financier pluriannuel actuel que dans le prochain cadre financier pluriannuel;

Or. en

Amendement 54
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Considérant A quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quater. considérant que le cadre de convergence sociale constitue un outil essentiel pour évaluer les problèmes sociaux et la convergence ascendante dans le cadre du Semestre européen et pour suivre les disparités sociales entre les

États membres;

Or. en

Amendement 55
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant A quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quinquies. considérant que les dépenses publiques allouées aux enfants et aux jeunes ne devraient pas être considérées uniquement comme des dépenses sociales, mais comme un investissement dans l'avenir; que pour les enfants, les investissements sociaux conduisent à une meilleure éducation et à de meilleures perspectives d'emploi, qui à leur tour stimulent les indicateurs économiques; que les enfants qui devraient être les plus concernés par l'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE), comme par exemple ceux issus de milieux défavorisés, ont tendance à être absents et continuent, de ce fait, à être confrontés à des obstacles; que pour atteindre les objectifs de Barcelone pour 2030 en matière d'éducation et d'accueil des jeunes enfants, l'Union européenne devrait investir 11 milliards d'euros supplémentaires par an [4 bis],
	[4 bis] Commission européenne, «Employment and Social Developments in Europe» («L'évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe»), septembre 2024.

Or. en

Amendement 56

Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Considérant A quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quinquies. considérant que le fait de régler les difficultés identifiées dans le rapport conjoint sur l'emploi (RCE) contribuera à réaliser une convergence sociale ascendante, à soutenir des transitions écologique et numérique équitables, à s'attaquer au changement démographique et à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable;

Or. en

Amendement 57
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant A sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A sexies. considérant qu'il y a encore 1,4 million de personnes qui ont la qualité de «résident» dans les institutions dans l'Union européenne; que ces résidents sont isolés de la communauté au sens large et n'ont pas suffisamment de contrôle sur leur vie et sur les décisions qui les concernent; que, bien que l'Union européenne se soit engagée depuis longtemps dans le processus de désinstitutionnalisation, des mesures sont encore nécessaires, tant au niveau européen qu'au niveau national, pour permettre aux groupes vulnérables de vivre de manière indépendante dans un environnement communautaire;

Or. en

Amendement 58
Idoia Mendia

Proposition de résolution
Considérant A sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A sexies. considérant que le taux d'emploi indépendant est en baisse, y compris chez les jeunes, et que les emplois de piètre qualité parmi les travailleurs indépendants sont très élevés;

Or. en

Amendement 59
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que des problèmes démographiques, notamment une population vieillissante, de faibles taux de natalité et un dépeuplement des campagnes, affectent profondément la viabilité des systèmes de protection sociale ***et représentent donc*** un problème structurel pour l'économie de l'Union; que, ainsi que le souligne le rapport Draghi, la croissance durable en Europe ***dépend*** dans une large mesure de l'intégration de la population active au marché du travail et d'un système de protection sociale solide;	B. considérant que les problèmes démographiques, notamment une population vieillissante, de faibles taux de natalité et un dépeuplement des campagnes, affectent profondément la ***taille de la population active, la productivité de l'Union européenne, les marchés du travail, les pénuries de main-d'œuvre et de compétences demeurant à des niveaux historiquement élevés, et la*** viabilité des systèmes de protection sociale ***qui en découle, ce qui représente*** un problème structurel pour l'économie de l'Union***;*** que, ainsi que le souligne le rapport Draghi, la croissance durable ***et la compétitivité*** en Europe ***dépendent*** dans une large mesure ***de l'adaptation des systèmes d'éducation et de formation à l'évolution des besoins en matière de compétences, en donnant la priorité à l'apprentissage des adultes et à***

l'éducation et à la formation professionnelles, de l'intégration de la population active au marché du travail et d'un système de protection sociale solide ***fournissant des services publics de qualité***; ***que les investissements du FSE+ dans les politiques actives du marché du travail devraient accroître l'emploi au-delà de la période d'investissement, en particulier pour les groupes à faible revenu*** [5 bis]***; que d'ici 2030, la population active de l'Union devrait diminuer de 7 millions de travailleurs*** [6 bis] ***et que ce nombre devrait atteindre 35 millions de personnes supplémentaires d'ici 2050*** [7 bis]***, ce qui indique que l'immigration légale de main-d'œuvre sera nécessaire pour compléter la main-d'œuvre européenne;***

[5 bis] ***Commission européenne, «Employment and Social Developments in Europe» («L'évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe»), septembre 2024.***

[6 bis] ***Commission européenne, «Employment and Social Developments in Europe» («L'évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe»), juillet 2023.***

[7 bis] ***Communication de la Commission intitulée «Mettre à profit les talents dans les régions européennes» (COM(2023) 32 final).***

Or. en

Amendement 60
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que des problèmes	B. considérant que des problèmes

démographiques, notamment une population vieillissante, de faibles taux de natalité et un dépeuplement des campagnes, affectent profondément la ***viabilité des systèmes de protection sociale*** et représentent donc un problème structurel pour l'économie de l'Union; que, ainsi que le souligne le rapport Draghi, la croissance durable en Europe dépend ***dans une large mesure*** de l'intégration de la population active au marché du travail et d'un système de protection sociale solide;	démographiques, notamment une population vieillissante, de faibles taux de natalité et un dépeuplement des campagnes, ***en particulier des jeunes vers les zones urbaines,*** affectent profondément la ***vitalité économique et l'attractivité des territoires de l'Union*** et représentent donc un problème structurel pour l'économie de l'Union; que, ainsi que le souligne le rapport Draghi, la croissance durable en Europe dépend ***de la préservation d'un système de protection sociale solide, de l'accessibilité aux services publics,*** de l'intégration de la population active au marché du travail et d'un système de protection sociale solide;
	Or. en

Amendement 61
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que des problèmes démographiques, notamment une population vieillissante, de faibles taux de natalité et un dépeuplement des campagnes, affectent profondément la viabilité des systèmes de protection sociale et représentent donc un problème structurel pour l'économie de l'Union; que, ainsi que le souligne le rapport Draghi, la croissance durable en Europe dépend dans une large mesure de l'intégration de la population active au marché du travail et d'un système de protection sociale solide;	B. considérant que des problèmes démographiques, notamment une population vieillissante, de faibles taux de natalité et un dépeuplement des campagnes, affectent profondément la viabilité des systèmes de protection sociale et représentent donc un problème structurel pour l'économie de l'Union; que, ainsi que le souligne le rapport Draghi, la croissance durable en Europe dépend dans une large mesure de l'intégration de la population active au marché du travail et d'un système de protection sociale solide; ***que certains secteurs ont besoin d'une automatisation et d'une robotisation plus rapides pour éviter une baisse drastique de la productivité causée par le manque de personnel;***
	Or. en

Amendement 62
Marie Dauchy

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que des problèmes démographiques, notamment une population vieillissante, de faibles taux de natalité et un dépeuplement des campagnes, affectent profondément la viabilité des systèmes de protection sociale et représentent donc un problème structurel pour l'économie de l'Union; que, ainsi que le souligne le rapport Draghi, la croissance durable en Europe dépend dans une large mesure de l'intégration ***de la population active*** au marché du travail et d'un système de protection sociale solide;	B. considérant que des problèmes démographiques, notamment une population vieillissante, de faibles taux de natalité et un dépeuplement des campagnes, affectent profondément la viabilité des systèmes de protection sociale et représentent donc un problème structurel pour l'économie de l'Union; que, ainsi que le souligne le rapport Draghi, la croissance durable en Europe dépend dans une large mesure de l'intégration ***des populations nationales actives dans un premier temps, puis européennes, dans un second,*** au marché du travail et d'un système de protection sociale solide ***qui ne se substituerait en aucune manière aux spécificités nationales***;

Or. fr

Amendement 63
Marlena Maląg, Georgiana Teodorescu, Elena Donazzan

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que des problèmes démographiques, notamment une population vieillissante, de faibles taux de natalité et un dépeuplement des campagnes, affectent profondément la viabilité des systèmes de protection sociale et représentent donc un problème structurel pour l'économie de l'Union; que, ainsi que le souligne le rapport Draghi, la croissance	B. considérant que des problèmes démographiques, notamment une population vieillissante, de faibles taux de natalité et un dépeuplement des campagnes, affectent profondément la viabilité des systèmes de protection sociale ***et exacerbent encore les disparités régionales dans l'Union,*** et représentent donc un problème structurel pour

durable en Europe dépend dans une large mesure de l'intégration de la population active au marché du travail et d'un système de protection sociale solide;	l'économie de l'Union; que, ainsi que le souligne le rapport Draghi, la croissance durable en Europe dépend dans une large mesure de l'intégration de la population active au marché du travail et d'un système de protection sociale solide;

Or. en

Amendement 64
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que des ***problèmes*** démographiques, ***notamment une population vieillissante, de faibles taux de natalité*** et un dépeuplement des campagnes, affectent ***profondément*** la viabilité des systèmes de protection sociale et représentent donc un problème structurel ***pour l'économie*** de l'Union; que, ainsi que le souligne le rapport Draghi, la croissance durable en Europe dépend dans une large mesure de l'intégration ***de la population active au*** marché du travail ***et*** d'un système de protection sociale solide;	B. considérant que des ***évolutions*** démographiques, ***la prolongation de l'espérance de vie*** et un dépeuplement des campagnes, affectent la viabilité des systèmes de protection sociale ***et des services sociaux*** et représentent donc un problème structurel ***en termes d'économie*** de l'Union; que, ainsi que le souligne le rapport Draghi, la croissance durable en Europe dépend dans une large mesure de l'intégration ***effective et équitable dans le*** marché du travail ***ainsi que*** d'un système de protection sociale solide;

Or. en

Amendement 65
Idoia Mendia

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que, comme le souligne le rapport Draghi, les travailleurs migrants ont joué un rôle

important dans la réduction des pénuries de main-d'œuvre et qu'ils sont plus susceptibles de travailler dans des professions connaissant des pénuries persistantes que les travailleurs nés dans l'Union;

Or. en

Amendement 66
Idoia Mendia

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B ter. considérant que 70 % des travailleurs en Europe occupent des emplois de bonne qualité, 30 % occupent des emplois difficiles où les exigences sont plus nombreuses que les ressources disponibles pour les équilibrer, ce qui se traduit par une qualité d'emploi globalement médiocre. que dans de nombreuses professions souffrant de pénuries persistantes de main-d'œuvre, la proportion d'emplois de piètre qualité est supérieure à 30 %;

Or. en

Amendement 67
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que le rapport Letta déplore le déclin du taux de natalité, en faisant observer qu'il importe de créer un cadre visant à aider ***toutes les*** familles dans	C. considérant que le rapport Letta déplore le déclin du taux de natalité, en faisant observer qu'il importe de créer un cadre visant à ***améliorer l'égalité entre les***

le contexte d'une stratégie de croissance inclusive et en soulignant qu'il faut promouvoir des politiques favorables ***à la famille et*** à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée;

hommes et les femmes et aider ***tous les types de*** familles ***et d'individus, y compris les parents isolés,*** dans le contexte d'une stratégie de croissance inclusive et en soulignant qu'il faut promouvoir des politiques favorables à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ***garantissant des systèmes de soins accessibles et professionnels ainsi qu'une éducation publique de qualité, des congés pour raisons familiales et des modalités de travail flexibles, conformément à la stratégie européenne en matière de soins de santé***; ***qu'Eurostat souligne l'augmentation de la population de l'Union due aux migrations et la nécessité de consacrer davantage de mesures destinées à leur intégration;***

Or. en

Amendement 68
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que le rapport Letta ***déplore le déclin du taux de natalité, en faisant observer qu'il importe de créer un cadre visant à aider toutes les familles dans le contexte d'une stratégie de*** croissance inclusive ***et en soulignant qu'il faut promouvoir des politiques favorables à la famille et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée***;	C. considérant que le rapport Letta ***souligne la nécessité d'une forte dimension sociale du marché intérieur de l'Union afin de prévenir les déséquilibres économiques et sociaux majeurs, de promouvoir la prospérité, de garantir des opportunités équitables, les droits des travailleurs et la protection sociale pour tous, tout en contribuant à une*** croissance inclusive ***et à la compétitivité, conformément au socle des droits sociaux; que le rapport note que la libre circulation des personnes reste la moins développée des quatre libertés et plaide en faveur d'une réduction des obstacles à la mobilité professionnelle au sein de l'Union européenne***;

Or. en

Amendement 69
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que le rapport Letta ***déplore*** le déclin du taux de natalité, en ***faisant observer*** qu'il importe de créer un cadre visant à aider ***toutes*** les ***familles*** dans le contexte d'une stratégie de croissance inclusive et en soulignant qu'il faut promouvoir des politiques favorables ***à la famille et*** à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée;	C. considérant que le rapport Letta ***constate*** le déclin du taux de natalité, en ***soulignant*** qu'il importe de créer un cadre visant à aider ***tous*** les ***membres de la société pendant cette crise sans précédent liée au coût de la vie,*** dans le contexte d'une stratégie de croissance inclusive et en soulignant qu'il faut promouvoir des politiques favorables à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ***pour tous***;

Or. en

Amendement 70
Branislav Ondruš

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que le rapport Letta déplore le déclin du taux de natalité, en faisant observer qu'il importe de créer un cadre visant à aider toutes les familles dans le contexte d'une stratégie de croissance inclusive et en soulignant qu'il faut promouvoir des politiques favorables à la famille et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée;	C. considérant que le rapport Letta déplore le déclin du taux de natalité, en faisant observer qu'il importe de créer un cadre ***global*** visant à aider toutes les familles dans le contexte d'une stratégie de croissance inclusive et en soulignant qu'il faut promouvoir des politiques favorables à la famille et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée;

Or. en

Amendement 71
Marie Dauchy

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que le rapport Letta déplore le déclin du taux de natalité, en faisant observer qu'il importe de créer un cadre visant à aider toutes les familles dans le contexte d'une stratégie de croissance inclusive et en soulignant qu'il faut promouvoir des politiques favorables à la famille ***et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée;***	C. considérant que le rapport Letta déplore le déclin du taux de natalité, en faisant observer qu'il importe de créer un cadre visant à aider toutes les familles ***de citoyens européens*** dans le contexte d'une stratégie de croissance inclusive et en soulignant qu'il faut promouvoir des politiques favorables à la famille***.***

Or. fr

Amendement 72
Niels Geuking

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que la nécessité de promouvoir une croissance économique forte, durable et inclusive qui s'accompagne d'une création d'emplois, comme le recommande le Semestre européen, ne peut aboutir que si elle donne aux enfants la possibilité de s'épanouir de manière autonome et de réaliser leur plein potentiel (éducatif), de manière à se retrouver en bonne position sur le futur marché du travail qualifié, tout en encourageant l'égalité des chances et la cohésion sociale, ainsi qu'en réduisant les inégalités sociales et en matière de santé et en renforçant l'inclusion sociale et le bien-être des enfants;

Or. de

Amendement 73
Niels Geuking

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant qu'à cette fin, les enfants doivent bénéficier d'un accès effectif aux services d'accueil fondamentaux, tels que l'éducation et l'accueil dans le domaine de la petite enfance, les activités éducatives et scolaires et, en particulier, les soins de santé essentiels, et ce par l'intermédiaire d'un accès effectif à une alimentation saine, y compris à au moins un repas sain par journée d'école, de manière à améliorer leur résilience;

Or. de

Amendement 74
Niels Geuking

Proposition de résolution
Considérant C quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C quater. considérant qu'il est nécessaire de permettre un renforcement ciblé dans les familles en vue d'améliorer le développement des générations futures;

Or. de

Amendement 75
Niels Geuking

Proposition de résolution
Considérant C quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C quinquies. considérant qu'il est nécessaire de réaliser des progrès considérables dans la lutte contre la pauvreté des enfants et de leurs familles et dans l'accomplissement de l'objectif visant à réduire d'au moins 15 millions le nombre de personnes en situation de pauvreté d'ici à 2030, parmi lesquels au moins 5 millions d'enfants, et ce dans l'ensemble des États membres;

Or. de

Amendement 76
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que ***l'inflation a*** alourdi la charge qui pèse sur les ménages ***et*** que les coûts du logement ***et*** de l'énergie constituent toujours des ***problèmes de taille***;	D. considérant que ***les taux d'inflation élevés ont augmenté le coût de la vie et*** alourdi la charge qui pèse sur les ménages***,*** que les coûts du logement***,*** de l'énergie ***et l'exclusion sociale*** constituent toujours des ***difficultés majeures dans l'Union européenne, qui touchent particulièrement les femmes, les jeunes, les enfants, les personnes handicapées, les LGTBI, les personnes issues de l'immigration et les Roms, avec des disparités importantes tant entre les États membres qu'au sein de ceux-ci et entre les groupes de population***; ***que le logement devient inabordable pour de nombreux Européens qui vivent dans des ménages où le coût du logement représente 40 % de leur revenu disponible total; qu'un logement décent, de bonne qualité et abordable, y compris par l'intermédiaire du logement social, est une condition fondamentale pour garantir l'égalité des***

chances et lutter contre la pauvreté et/ou l'exclusion sociale;

Or. en

Amendement 77
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que l'inflation a alourdi la charge qui pèse sur les ménages et ***que les coûts du logement et*** de l'énergie constituent toujours des problèmes de taille;	D. considérant que l'inflation a alourdi la charge qui pèse sur les ménages et ***sur les petites et moyennes entreprises (PME)***, ***exacerbant les risques de pauvreté et d'exclusion sociale; que le coût de la vie, la disponibilité et l'accessibilité des logements ainsi que les coûts*** de l'énergie ***et des transports*** constituent toujours des problèmes de taille; ***que l'investissement dans les services sociaux et l'augmentation de l'offre de logements, y compris de logements sociaux, ainsi que les allocations dédiées au logement, jouent un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté des ménages vulnérables et dans l'amélioration de l'accessibilité financière;***

Or. en

Amendement 78
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que l'inflation a alourdi la charge qui pèse sur les ménages et que les coûts du logement et de l'énergie ***constituent toujours des problèmes de***	D. considérant que l'inflation a alourdi la charge qui pèse sur les ménages et que les coûts du logement et de l'énergie ***ont augmenté en 2023 dans l'Union pour la***

taille;	***deuxième année consécutive, prenant ainsi en considération les effets des coûts élevés de l'énergie qui nécessitent des mesures actives de la part des États membres***;

Or. en

Amendement 79
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que l'inflation a alourdi la charge qui pèse sur les ménages et que les coûts du logement et de l'énergie constituent toujours des problèmes de taille;	D. considérant que l'inflation a alourdi la charge qui pèse sur les ménages***, avec une incidence particulièrement négative sur les parents isolés, les familles nombreuses, les personnes âgées ou les personnes handicapées,*** et que les coûts du logement et de l'énergie constituent toujours des problèmes de taille;

Or. en

Amendement 80
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que l'inflation ***a*** alourdi la charge qui pèse sur les ménages et que les coûts du logement et de l'énergie constituent toujours des problèmes de taille;	D. considérant que l'inflation ***et l'absence de politiques de redistribution ont*** alourdi la charge ***économique*** qui pèse sur les ménages***, en particulier les plus vulnérables;*** et que les coûts du logement et de l'énergie constituent toujours des problèmes de taille ***dans l'ensemble de l'Union***;

Or. en

Amendement 81
Marie Dauchy

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que l'inflation a alourdi la charge qui pèse sur les ménages et que les coûts du logement et de l'énergie constituent toujours des problèmes de taille;	D. considérant que l'inflation a alourdi la charge qui pèse sur les ménages et que les coûts du logement et de l'énergie constituent toujours des problèmes de taille ***lorsque ceux ci sont associés à l'excès de normes en terme de logement et d'énergie***;

Or. fr

Amendement 82
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que les plans structurels budgétaires à moyen terme présentent des trajectoires budgétaires qui confirment l'émergence d'un compromis entre l'augmentation des investissements et des niveaux adéquats de dépenses sociales; qu'ils présentent une faible cohérence entre les réformes et les investissements, ainsi qu'entre les investissements publics et les objectifs des finances publiques;

Or. en

Amendement 83
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant qu'en dépit d'une réduction minimale du nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'Union en 2023, environ une personne sur cinq reste confrontée à ce défi, avec des disparités notables pour les enfants, les jeunes et les personnes âgées, les personnes handicapées, les LGTBI, les personnes nées en dehors de l'Union et les communautés roms;

Or. en

Amendement 84
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que les micro, petites et moyennes entreprises européennes sont confrontées à des difficultés particulières telles que rester compétitives par rapport aux acteurs des pays tiers, maintenir les niveaux de production avec des coûts énergétiques de plus en plus élevés et trouver les compétences nécessaires pour les transitions écologique et numérique; qu'elles ont besoin d'un soutien financier et technique pour être en adéquation avec les exigences réglementaires découlant des possibilités offertes par la double transition;

Or. en

Amendement 85
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que ***les pénuries de main-d'œuvre et de compétences*** restent problématiques à tous les niveaux et qu'***elles*** sont ***aggravées*** par un manque de candidats à des postes clés dans ***des*** secteurs ***essentiels*** tels que ***l'enseignement,*** la ***santé*** et la ***construction***, en particulier dans les régions touchées par le phénomène du dépeuplement;	E. considérant que ***le manque d'attractivité et d'investissement dans des services publics de qualité, les mauvaises conditions de travail et les bas salaires*** restent problématiques à tous les niveaux et qu'***ils*** sont ***aggravés*** par un manque de candidats pour occuper des postes clés dans ***certains*** secteurs tels que la ***science*** et la ***technologie***, en particulier dans les régions touchées par le phénomène du dépeuplement; ***que la capacité de l'Union à faire face aux bouleversements et aux crises, qu'elles soient simples ou multiples, à l'avenir, tout en conduisant les transitions démographique, numérique et écologique, dépendra largement des conditions dans lesquelles les travailleurs dits essentiels seront en mesure d'accomplir leurs tâches; que pour remédier aux pénuries et retenir tous les types d'employés qualifiés, il faut des conditions de travail décentes, un accès aux systèmes de protection sociale et des possibilités de développement des compétences adaptées aux besoins; et qu'il est essentiel de remédier aux pénuries de compétences pour réaliser la transition numérique et écologique etune croissance inclusive et durable et pour stimuler la compétitivité de l'Union européenne;***

Or. en

Amendement 86
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les pénuries de main-d'œuvre et de compétences ***restent problématiques à tous les niveaux*** et qu'elles sont aggravées par un manque de candidats à des postes clés dans des secteurs essentiels tels que l'enseignement, la santé ***et*** la construction, en particulier dans les régions touchées par le phénomène du dépeuplement;	E. considérant que des pénuries de main-d'œuvre et de compétences ***sont signalées par des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs*** et qu'elles sont aggravées par un manque de candidats à des postes clés dans des secteurs essentiels tels que l'enseignement, la santé**,** la construction, ***l'hôtellerie, les soins, les transports, la science, la technologie et l'ingénierie***, en particulier dans les régions touchées par le phénomène du dépeuplement; ***que l'Union européenne a lancé plusieurs initiatives pour remédier à la pénurie de compétences, telles que la stratégie européenne en matière de compétences, le pacte pour les compétences, l'Orientation, Apprentissage, Maîtrise, Réussite (ALMA) et les Académies de l'industrie «zéro net»;***

Or. en

Amendement 87
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les pénuries de main-d'œuvre et de compétences restent problématiques à tous les niveaux ***et qu'elles sont aggravées*** par un manque de candidats à des postes clés dans des secteurs essentiels tels que l'enseignement, la santé et la construction, en particulier dans les régions touchées par le	E. considérant que les pénuries de main-d'œuvre et de compétences ***dues à des conditions de travail difficiles, à des salaires peu attrayants, au manque de formations, aux obstacles à l'accès à l'enseignement moyen et supérieur et au manque de reconnaissance des compétences et de l'éducation*** restent

phénomène du dépeuplement;	problématiques à tous les niveaux***, ce qui se traduit*** par un manque de candidats à des postes clés dans des secteurs essentiels tels que l'enseignement, la santé et la construction, en particulier dans les régions touchées par le phénomène du dépeuplement;

Or. en

Amendement 88
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les pénuries de main-d'œuvre et de compétences restent problématiques à tous les niveaux ***et qu'elles sont aggravées par*** un manque de candidats à des postes clés dans des secteurs ***essentiels*** tels que l'enseignement, la santé et la construction, en particulier dans les régions touchées par le phénomène du dépeuplement;	E. considérant que les pénuries de main-d'œuvre et de compétences restent problématiques à tous les niveaux***, mais que la participation des adultes à l'éducation et à la formation est restée bien en deçà de l'objectif de l'Union, ce qui a entraîné*** un manque de candidats à des postes clés dans des secteurs ***où il est difficile de remplacer le travail effectué par un humain,*** tels que l'enseignement, la santé et la construction, en particulier dans les régions touchées par le phénomène du dépeuplement;

Or. en

Amendement 89
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les pénuries de main-d'œuvre et de compétences restent problématiques à tous les niveaux et	E. considérant que les pénuries de main-d'œuvre et de compétences restent problématiques à tous les niveaux et

qu’elles sont aggravées par un manque de candidats à des postes clés dans des secteurs essentiels tels que l’enseignement, la santé et la construction, en particulier dans les régions touchées par le phénomène du dépeuplement;

qu’elles sont aggravées par un manque de candidats à des postes clés dans des secteurs essentiels tels que l’enseignement, la santé et ***les soins ainsi que le secteur de*** la construction, en particulier dans les régions touchées par le phénomène du dépeuplement;

Or. en

Amendement 90
Branislav Ondruš

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que ***les pénuries*** de main-d’œuvre et de compétences ***restent problématiques à tous les niveaux et qu’elles sont aggravées par un manque de candidats*** à des postes clés dans des secteurs essentiels tels que l’enseignement, la santé et la construction, en particulier dans les régions touchées par le phénomène du dépeuplement;	E. considérant que ***l’absence de rémunération adéquate et de conditions de travail décentes contribue de manière significative à la pénurie*** de main-d’œuvre et de compétences à des postes clés dans des secteurs essentiels tels que l’enseignement, la santé et la construction, en particulier dans les régions touchées par le phénomène du dépeuplement;

Or. en

Amendement 91
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant qu’il convient de promouvoir la mobilité au sein de l’Union et d’envisager d’attirer des travailleurs qualifiés en provenance de pays tiers, de veiller en outre au respect et à l’application des droits du travail et des

droits sociaux et d'orienter les ressortissants de pays tiers entrant dans l'Union par des voies d'immigration légales vers des professions connaissant des pénuries, en s'appuyant sur une politique d'intégration efficace, et en agissant en pleine complémentarité avec l'exploitation des talents au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 92
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que les travailleurs qualifiés et l'accès à une éducation de qualité, à l'enseignement et à la formation professionnels ainsi qu'à l'apprentissage tout au long de la vie sont essentiels pour assurer une double transition durable et équitable de l'économie européenne; que les programmes de perfectionnement, de réorientation et de formation doivent être proposés gratuitement à tous les travailleurs, y compris aux travailleurs handicapés, et qu'il convient de les adapter aux besoins et aux capacités des travailleurs;

Or. en

Amendement 93
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

E ter. considérant qu'en 2022, le score moyen du programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) pour évaluer l'acquisition des compétences de base (lecture, mathématiques et sciences) des jeunes de 15 ans a diminué de 10 points par rapport à la dernière vague de 2018; que la sous-performance est fréquente parmi les apprenants défavorisés, ce qui témoigne d'un creusement des inégalités en matière d'éducation; que cette détérioration préoccupante appelle des réformes et des investissements;

Or. en

Amendement 94
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes restent considérables dans la plupart des États membres de l'Union et que les responsabilités familiales constituent un facteur important qui continue à contraindre les femmes à travailler à temps partiel ou à les exclure du marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître l'écart entre les hommes et les femmes en matière d'emploi;

Or. en

Amendement 95
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution

Considérant E quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E quater. considérant que les transitions écologique et numérique doivent être socialement justes et inclusives pour tous, en saisissant l'occasion de créer des emplois de qualité, de lutter contre les discriminations au travail, de protéger les droits des travailleurs et d'améliorer les normes du travail; qu'il est essentiel de promouvoir la création d'emplois de qualité, une protection sociale solide et des investissements ciblés dans les compétences qui correspondent aux nouvelles possibilités d'emploi dans les secteurs écologique et numérique, combinés à des allocations d'éducation pour adultes afin de garantir l'accès de tous à un perfectionnement et une reconversion professionnels de qualité;

Or. en

Amendement 96
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Considérant E quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E quinquies. considérant que le rapport conjoint sur l'emploi (RCE) met l'accent sur le droit à la déconnexion, en particulier dans le contexte du télétravail, en reconnaissant le rôle essentiel de ce droit pour assurer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée dans un contexte de numérisation croissante et de travail à distance;

Or. en

Amendement 97
Idoia Mendia

Proposition de résolution
Considérant E sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E sexies. considérant que les difficultés rencontrées par plusieurs secteurs tels que la construction automobile et les industries énergivores sont devenues évidentes en 2024, et que des entreprises ont annoncé des restructurations à grande échelle;

Or. en

Amendement 98
Idoia Mendia

Proposition de résolution
Considérant E septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E septies. considérant qu'il n'existe actuellement aucune collecte régulière de données à l'échelle de l'Union sur l'investissement dans les services sociaux et la couverture de ces derniers. La collecte de ces données est essentielle pour une analyse factuelle des politiques sociales nationales dans le cadre de l'analyse du semestre de l'Union. Cette question devrait être abordée par l'intermédiaire de critères et de normes de collecte de données convenus conjointement pour l'investissement dans les services sociaux et la couverture de ceux-ci dans les États membres de l'Union. L'indice des services sociaux du Réseau social européen est un exemple de la manière dont une telle collecte de données peut contribuer à l'analyse du

Semestre européen;

Or. en

Amendement 99
Idoia Mendia

Proposition de résolution
Considérant E octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E octies. considérant qu'il existe des disparités dans la couverture des services sociaux, y compris les soins de longue durée, la protection de l'enfance, le soutien à la violence domestique et l'aide aux sans-abri, qui doivent être abordées dans le cadre du Semestre européen,

Or. en

Amendement 100
Idoia Mendia, Alicia Homs Ginel, Isilda Gomes, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que ***la crise du renouvellement des générations et*** l'accès ***difficile*** aux services publics ont ***fait augmenter*** le risque de pauvreté et d'exclusion sociale, en particulier chez les enfants et les personnes âgées***;***	F. considérant que ***les inégalités économiques et sociales, ainsi que*** l'accès ***limité au financement et*** aux services publics***,*** ont ***augmenté*** le risque de pauvreté et d'exclusion sociale, en particulier chez les enfants***, les familles monoparentales, les jeunes*** et les personnes âgées***, ainsi que d'autres groupes vulnérables tels que les migrants, les Roms, les personnes vivant dans des zones dépeuplées et les personnes handicapées,***

Or. en

Amendement 101
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que ***la crise du renouvellement des générations et l'accès difficile aux services publics ont fait augmenter*** le risque de pauvreté et d'exclusion sociale, en particulier chez les enfants et les personnes âgées;	F. considérant que ***l'absence d'investissements sociaux suffisants a exacerbé*** le risque de pauvreté et d'exclusion sociale, en particulier chez les enfants***, les familles monoparentales*** et les personnes âgées; ***que ce phénomène touche également une partie de la population active, un travailleur sur douze en 2023 vivant dans un ménage exposé au risque de pauvreté; qu'une stratégie européenne ambitieuse de lutte contre la pauvreté sera essentielle pour inverser cette tendance et apporter des réponses au phénomène multidimensionnel de la pauvreté;***

Or. en

Amendement 102
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que la crise du renouvellement des générations et l'accès difficile aux services publics ont fait augmenter le risque de pauvreté et d'exclusion sociale, en particulier chez les enfants ***et*** les personnes âgées;	F. considérant que la crise du renouvellement des générations et l'accès difficile aux services publics***, dus à l'absence de planification à long terme et durable dans les domaines du logement, des infrastructures et du développement communautaire,*** ont fait augmenter le risque de pauvreté et d'exclusion sociale, en particulier chez les enfants***,*** les personnes âgées ***et les personnes issues de milieux marginalisés***;

Or. en

Amendement 103
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que la crise du renouvellement des générations et l'accès difficile aux services publics ont fait augmenter le risque de pauvreté et d'exclusion sociale, en particulier chez les enfants et les personnes âgées;	F. considérant que la crise du renouvellement des générations et l'accès difficile aux services publics ont fait augmenter le risque de pauvreté et d'exclusion sociale, en particulier chez les enfants et les personnes âgées***, les familles monoparentales et les familles nombreuses, ainsi que les personnes handicapées***;

Or. en

Amendement 104
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que ***la crise du renouvellement des générations et*** l'accès difficile ***aux*** services publics ont fait augmenter le risque de pauvreté et d'exclusion sociale, en particulier chez les enfants ***et*** les personnes âgées;	F. considérant que ***les changements démographiques,*** l'accès difficile ***et le sous-investissement dans les*** services publics ont fait augmenter le risque de pauvreté et d'exclusion sociale, en particulier chez les enfants***,*** les personnes âgées ***et les groupes vulnérables***;

Or. en

Amendement 105
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que l'Eurobaromètre d'avril 2024 souligne que 88 % des citoyens européens considèrent que l'Europe sociale est importante pour eux à titre personnel[8 bis]; que ce résultat a été confirmé par l'enquête postélectorale de l'Union de 2024, dans laquelle les citoyens européens ont placé la hausse des prix et du coût de la vie (42 %) et la situation économique (41 %) parmi les principaux sujets qui les ont incités à voter lors des dernières élections européennes[9 bis];
	8 bis https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/3187.
	9 bis https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/3292.

Or. en

Amendement 106
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que le progrès social dans l'Union ***doit être cohérent avec les*** objectifs ***de stabilité des critères de Maastricht, en garantissant que l'intégration économique n'aggrave pas les inégalités*** entre les générations et ***les régions***;	G. considérant que***, selon l'article 3 du traité sur l'Union européenne (traité UE),*** le progrès social dans l'Union ***est l'un des*** objectifs ***d'une économie sociale de marché hautement compétitive, au même titre que le plein emploi, un niveau élevé de protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement; que l'article 3***

dispose également que l'Union lutte contre l'exclusion sociale et les discriminations et promeut la justice et la protection sociales, l'égalité entre les femmes et les hommes, la solidarité entre les générations et ***la protection des droits de l'enfant***;

Or. en

Amendement 107
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que le progrès social dans l'Union doit ***être cohérent avec les objectifs de stabilité des critères de Maastricht, en garantissant*** que l'intégration économique n'aggrave pas les inégalités entre les générations et les régions;	G. considérant que le progrès social dans l'Union doit ***garantir*** que l'intégration économique n'aggrave pas les inégalités entre les générations et les régions;

Or. en

Amendement 108
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que le progrès social dans l'Union ***doit être cohérent avec les objectifs de stabilité des critères de Maastricht,*** en garantissant que l'intégration économique n'aggrave pas les inégalités entre les générations et les régions;	G. considérant que le progrès social dans l'Union ***représente l'investissement le plus concret et le plus efficace dans la résilience et la durabilité à long terme de nos sociétés,*** en garantissant que ***la poursuite de*** l'intégration économique n'aggrave pas les inégalités ***sociales*** entre les générations et les régions;

Or. en

Amendement 109
Branislav Ondruš

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que le progrès social dans l'Union doit être ***cohérent avec*** les objectifs de stabilité des critères de Maastricht, en garantissant que l'intégration économique n'aggrave pas les inégalités entre les générations et les régions;	G. considérant que le progrès social dans l'Union ***ne*** doit ***pas*** être ***compromis par*** les objectifs de stabilité des critères de Maastricht, en garantissant que l'intégration économique n'aggrave pas les inégalités entre les générations et les régions;

Or. en

Amendement 110
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que le nouveau cadre de gouvernance économique de l'Union est entré en vigueur en avril 2024 et qu'il vise à promouvoir une croissance durable et inclusive ainsi qu'à donner plus d'espace à l'investissement social et à la réalisation des objectifs du socle européenne des droits sociaux; que la révision inclut pour la première fois un cadre de convergence sociale en tant que partie intégrante du Semestre européen;

Or. en

Amendement 111

Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que les partenaires sociaux européens ont dénoncé, lors du dialogue macroéconomique, le manque d'implication des partenaires sociaux dans l'élaboration des plans structurels budgétaires à moyen terme et que la confédération européenne des syndicats (CES), l'Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises (SMEUnited) et la SGIEurope ont signé une déclaration commune pour une implication matérielle et factuelle des partenaires sociaux dans la gouvernance économique et dans le Semestre européen;

Or. en

Amendement 112
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale est plus élevé pour les femmes, les jeunes adultes, les personnes ayant un faible niveau de diplôme et les chômeurs; qu'il subsiste de nombreuses lacunes dans l'accès aux allocations de chômage, 66 % des chômeurs déclarant ne pas recevoir d'allocations ou d'aide[1 bis];
	[1 bis] Protection sociale 2.0: Allocations de chômage et de revenu minimum

Or. en

Amendement 113
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que les réformes structurelles doivent donner la priorité au progrès social, en garantissant l'accès à une protection sociale appropriée, à un logement abordable et décent et aux services essentiels pour tous les types de familles, y compris les groupes vulnérables tels que les familles monoparentales et les personnes handicapées;

Or. en

Amendement 114
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que nous rendons l'Union européenne plus compétitive, plus productive, plus innovante et plus durable sur base de la cohésion économique, sociale et territoriale, et qu'il y a lieu de garantir la convergence et les conditions de concurrence équitables aussi bien dans l'Union qu'au niveau mondial;

Or. en

Amendement 115
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant que, selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), en moyenne dans les pays de l'OCDE, les professions les plus exposées au risque d'automatisation représentent environ 28 % de l'emploi[2 bis] et que le dialogue social ainsi que la négociation collective sont essentiels dans ce contexte pour garantir une approche participative de la gestion des changements dus aux évolutions technologiques, en répondant aux éventuelles inquiétudes, tout en favorisant l'adaptation des travailleurs (y compris par l'apport de compétences); que la numérisation, la robotisation, l'automatisation et l'intelligence artificielle doivent bénéficier aux travailleurs et à la société en améliorant les conditions de travail et la qualité de vie, en assurant un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, en créant de meilleures perspectives d'emploi et en contribuant à la convergence sociale économique; que les travailleurs et leurs syndicats joueront un rôle essentiel dans l'anticipation et la gestion des risques découlant de ces difficultés;

[2 bis] Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations, N° 282

Or. en

Amendement 116
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant que, dans le nouveau cadre de gouvernance économique de l'Union, tous les États membres doivent inclure dans leurs plans à moyen terme des réformes et des investissements répondant aux priorités communes de l'Union et aux difficultés identifiées dans les recommandations par pays dans le contexte du Semestre européen; que les priorités communes de l'Union comprennent la résilience sociale et économique, y compris le socle européen des droits sociaux;

Or. en

Amendement 117
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant que des politiques de l'Union telles que l'instrument de l'Union européenne pour la relance (NextGenerationEU) et l'instrument européen de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence (SURE) ont assuré la croissance et la résilience économiques en réduisant les inégalités;

Or. en

Amendement 118
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant que nous devons travailler dans l'unité et dans un esprit de solidarité, au profit de tous les citoyens, entreprises et États membres de l'Union;

Or. en

Amendement 119
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Considérant G quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G quater. considérant que plus de 3 300 accidents mortels et près de 3 millions d'accidents non mortels ont encore eu lieu dans l'EU-27 en 2021; que plus de 200 000 travailleurs meurent chaque année de maladies liées au travail; que, ces données ne tenant pas compte de tous les accidents survenant dans le cadre du travail informel, il est raisonnable de penser que les chiffres réels sont vraisemblablement nettement plus élevés que les chiffres officiels; qu'en 2017, selon les données d'Eurofound, 20 % des emplois en Europe étaient de qualité médiocre et qu'ils exposaient la santé physique ou mentale des travailleurs à un risque accru; que 14 % des travailleurs ont été exposés à un niveau élevé de risques psychosociaux; que 23 % des travailleurs européens estiment que leur sécurité ou leur santé est menacée du fait de leur travail;

Or. en

Amendement 120
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant G quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G quater. considérant que les investissements publics devraient augmenter en 2025 dans presque tous les États membres, avec une contribution importante, dans plusieurs États membres, de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) de NextGenerationEU et des fonds de l'Union; qu'environ 162,5 milliards d'euros alloués aux États membres au titre de la FRR contribuent aux dépenses sociales, ce qui représente environ 25 % des dépenses totales estimées[10 bis]; que les investissements sociaux et les réformes dans des domaines clés peuvent stimuler l'emploi, l'inclusion sociale, la compétitivité et la croissance économique[11 bis];
	[10 bis] Semestre européen 2025: Proposition de rapport conjoint sur l'emploi.
	[11 bis] Commission européenne, «Employment and Social Developments in Europe» («L'évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe»), septembre 2024.

Or. en

Amendement 121
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Considérant G quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

G quater. considérant que le dialogue social et la négociation collective sont essentiels pour la compétitivité, la productivité du travail et la cohésion sociale de l'Union;

Or. en

Amendement 122
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Considérant G quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G quater. considérant que nous poursuivons le double objectif d'œuvrer à la souveraineté énergétique stratégique et de parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050;

Or. en

Amendement 123
Idoia Mendia

Proposition de résolution
Considérant G quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G quinquies. considérant que les partenaires sociaux sont essentiels pour concevoir et mettre en œuvre des politiques qui favorisent une croissance durable et inclusive, un travail décent et de qualité, ainsi que des transitions équitables, et qu'ils doivent être associés à tous les niveaux de gouvernance conformément au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE);

Or. en

Amendement 124
Idoia Mendia

Proposition de résolution
Considérant G sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G sexies. considérant que les États membres devraient mettre en œuvre sans tarder la directive relative à des salaires minimaux adéquats et élaborer des plans d'action visant à accroître la couverture des négociations collectives conformément à la directive, le cas échéant;

Or. en

Amendement 125
Idoia Mendia

Proposition de résolution
Considérant G septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G septies. considérant que les recherches d'Eurofound montrent que les taux de suicide augmentent progressivement depuis 2021, après des décennies de déclin, qu'il faut faire davantage pour s'attaquer aux causes des problèmes liés à la santé mentale dans les conditions de travail et de vie (l'un des éléments les plus importants étant l'inclusion sociale), et que l'accès à l'aide pour les personnes souffrant d'une mauvaise santé mentale reste problématique;

Or. en

Amendement 126
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. ***estime que*** la Commission et ***le Conseil doivent*** poursuivre la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, conformément au plan d'action de mars 2021;	1. ***invite*** la Commission et ***les États membres à*** poursuivre la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, conformément au plan d'action de mars 2021 ***et à la déclaration de La Hulpe, afin d'atteindre les objectifs globaux de 2030***; ***se félicite à cet égard de l'annonce d'un nouveau plan d'action sur la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux[12 bis] pour 2025 afin de donner un nouvel élan au progrès social; souligne la nécessité que le plan d'action actualisé contienne des propositions ambitieuses pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que des mesures de soutien aux travailleurs pour gérer la double transition, en particulier en ce qui concerne les compétences, l'enseignement et la formation professionnels et l'apprentissage tout au long de la vie;***

[12 bis] Le choix de l'Europe, orientations politiques pour la prochaine Commission européenne 2024-2029,
Ursula von der Leyen (juillet 2024)

Or. en

Amendement 127
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. estime que la Commission et le	1. estime que la Commission et le

Conseil ***doivent poursuivre*** la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, conformément au plan d'action de mars 2021;	Conseil ***devraient accélérer*** la mise en œuvre ***complète*** du socle européen des droits sociaux, conformément au plan d'action de mars 2021; ***invite la Commission à présenter un plan actualisé pour le socle européen des droits sociaux pour la période 2025-2029, en veillant à intégrer les nouvelles priorités; souligne l'importance d'utiliser le tableau de bord social et le cadre de convergence sociale pour identifier les risques et suivre les progrès accomplis dans la réduction des inégalités, le renforcement des systèmes de protection sociale et la promotion de bonnes conditions de travail;***

Or. en

Amendement 128
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. estime que la Commission et le Conseil doivent poursuivre la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, conformément au plan d'action de mars 2021;	1. estime que la Commission et le Conseil doivent poursuivre la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, conformément au plan d'action de mars 2021; ***appelle au renforcement du dialogue social, tout en défendant l'égalité des chances et en réduisant les inégalités, conformément au socle européen des droits sociaux et dans le respect des compétences des États membres;***

Or. en

Amendement 129
Marie Dauchy

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. estime que la Commission et le Conseil doivent poursuivre la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, ***conformément au plan d'action de mars 2021;***	1. estime que la Commission et le Conseil doivent poursuivre la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, ***dans le plus absolu respect du droit national, de manière complémentaire et non contrainte.***

Or. fr

Amendement 130
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. estime que la Commission et le Conseil doivent ***poursuivre*** la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, ***conformément au*** plan d'action ***de mars 2021***;	1. estime que la Commission et le Conseil doivent ***intensifier leurs efforts pour*** la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, ***dans la perspective de la prochaine révision du*** plan d'action ***en 2025***;

Or. en

Amendement 131
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. rappelle que les objectifs d'une Europe sociale ont été identifiés à maintes reprises par les citoyens européens comme étant des priorités; souligne que pour faire de l'Europe sociale une réalité et assurer un niveau élevé de protection sociale dans les transitions, il est

nécessaire de garantir une Europe durable, équitable et inclusive où les droits sociaux sont pleinement protégés et sauvegardés au même niveau que les libertés économiques, et de réfléchir aux méthodes permettant de sauvegarder le contrat social européen; à cet égard, demande une nouvelle fois qu'un protocole sur le progrès social soit annexé aux traités [13 bis]***;***

[13 bis] ***Résolution du Parlement européen du 22 novembre 2023 sur les projets du Parlement européen tendant à la révision des traités (2022/2051(INL)).***

Or. en

Amendement 132
Niels Geuking

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. appelle de ses vœux l'application de la convergence ascendante par l'intermédiaire de mesures immédiates en faveur de services publics de qualité pour l'accueil, l'éducation et les compétences de la prochaine génération et, tout particulièrement, de nouveaux investissements pour un accès effectif à une alimentation saine, sous la forme de la mise à disposition d'au moins un repas chaud gratuit par jour pour chaque enfant de l'Union dans l'ensemble des structures d'accueil d'enfants et des écoles;

Or. de

Amendement 133

Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. invite la Commission à veiller à ce que le rapport conjoint sur l'emploi (RCE) 2026 analyse la mise en œuvre de tous les principes du socle européen des droits sociaux conformément au règlement 2024/1263 et à intégrer dans le RCE l'analyse de la dimension sociale des plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme liés à la résilience sociale, y compris le socle européen des droits sociaux;

Or. en

Amendement 134
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. est préoccupé par le fait qu'en 2023, 94,6 millions de personnes dans l'Union étaient toujours menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale; souligne que sans un changement de paradigme dans l'approche de la lutte contre la pauvreté, l'Union européenne et ses États membres n'atteindront pas leurs objectifs visant à la réduire; estime que l'annonce de la toute première stratégie européenne de lutte contre la pauvreté est un pas dans la bonne direction pour inverser la tendance, mais qu'elle doit prévoir une approche globale pour s'attaquer aux aspects multidimensionnels de la pauvreté et de l'exclusion sociale, avec des actions

concrètes et une mise en œuvre et un suivi rigoureux; demande que cette stratégie englobe toutes les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, en premier lieu les plus défavorisées, mais aussi des mesures spécifiques pour différents groupes tels que les travailleurs pauvres, les sans-abri, les personnes handicapées, les familles monoparentales et surtout les enfants, afin de briser de manière durable le cycle de la pauvreté; souligne que la transposition de la directive relative à des salaires minimaux adéquats sera essentielle pour prévenir et combattre les risques de pauvreté parmi les travailleurs, tout en renforçant les incitations au travail, et se félicite du fait que plusieurs États membres ont modifié ou prévoient de modifier leurs cadres relatifs aux salaires minimaux; souligne qu'une directive-cadre de l'Union sur le revenu minimum adéquat et l'inclusion active, conforme au principe de subsidiarité, contribuerait aux objectifs de réduction de la pauvreté et de promotion de l'intégration des personnes absentes du marché du travail;

Or. en

Amendement 135
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. regrette le manque de données et d'analyses sur l'inégalité et la concentration des richesses dans l'Union, car il s'agit de l'un des principaux facteurs déterminants de la pauvreté; souligne que, selon les comptes de distribution de la richesse (Distributional Wealth Accounts - DWA), un ensemble de

données développé par le Système européen de banques centrales (SEBC), la part de la richesse détenue par les 10 % les plus riches s'élevait à 56 % au quatrième trimestre de 2023, tandis que la moitié la plus pauvre n'en détenait que 5 %; invite la Commission et les États membres à évaluer les incidences socio-économiques des inégalités de richesse et à proposer d'urgence des mesures garantissant une répartition plus équitable des richesses et des ressources afin de permettre des progrès vers la réduction de la pauvreté de 15 millions de personnes en 2030 ainsi que l'élargissement de la classe moyenne;

Or. en

Amendement 136
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quater. réitère son appel à la Commission pour qu'elle suive de près la mise en œuvre de la garantie pour l'enfance dans tous les États membres dans le cadre du Semestre européen et des recommandations par pays; réitère son appel en faveur d'une augmentation du financement de la garantie européenne pour l'enfance pour la doter d'un budget spécifique d'au moins 20 milliards d'euros, et demande à tous les États membres d'allouer au moins 5 % de leurs fonds FSE + à la lutte contre la pauvreté des enfants et à la promotion du bien-être des enfants; considère que les recommandations par pays devraient prendre en considération la conformité budgétaire des États membres avec l'exigence minimale d'affectation à la lutte contre la pauvreté infantile définie

dans le règlement du FSE+[14 bis]; invite la Commission à prévoir un budget ambitieux pour la garantie pour l'enfance dans le prochain cadre financier pluriannuel afin de réagir au problème croissant de la pauvreté et de l'exclusion sociale des enfants;

[14 bis] ***Règlement (UE) 2021/1057 instituant le Fonds social européen plus (FSE+) article 7, paragraphe 3.***

Or. en

Amendement 137
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quater. se félicite de l'inclusion d'une analyse sur la contribution positive des objectifs de développement durable (ODD) et des stratégies européennes en matière d'égalité dans le RCE 2025 et demande à la Commission de veiller à ce que le RCE 2026 comprenne à la fois une section analysant les progrès accomplis dans la réalisation des ODD liés à l'emploi et à la politique sociale, et une autre sur les progrès accomplis dans l'élimination de la discrimination sociale et professionnelle conformément à la stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2020-2025, au plan d'action de l'Union contre le racisme 2020-2025, au cadre stratégique de l'Union pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms 2020-2030, à la stratégie pour l'égalité des personnes LGBTIQ 2020-2025 et à la stratégie pour les droits des personnes handicapées 2021-2030;

Or. en

Amendement 138
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 1 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quinquies. est préoccupé par les fermetures récurrentes d'usines dans différents secteurs dans l'Union européenne et par les incidences sur les travailleurs confrontés à la perte de leur emploi; invite la Commission à veiller à ce que les politiques de qualification et de formation des travailleurs et la création d'emplois de qualité soient intégrées dans le prochain «pacte pour une industrie propre», comme le propose le rapport Draghi; rappelle le rôle important que le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM) peut jouer dans le soutien et dans la requalification des travailleurs qui ont été licenciés à la suite de restructurations majeures liées, par exemple, à la mondialisation, à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone ou à la numérisation ou à l'automatisation; invite les États membres à utiliser le Fonds et à diffuser largement les informations sur les possibilités d'aide aux travailleurs;

Or. en

Amendement 139
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 1 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quinquies. invite les États membres à mettre en œuvre les lignes directrices actualisées pour l'emploi, en mettant l'accent sur l'éducation et la formation pour tous, sur les nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle, ainsi que sur les initiatives politiques récentes concernant le travail via une plateforme, le logement abordable et décent et la lutte contre les pénuries de main-d'œuvre et de compétences, en vue de renforcer la prise de décision démocratique;

Or. en

Amendement 140
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 1 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 sexies. souligne la nécessité d'investir de manière significative dans les compétences des travailleurs et d'établir un droit individuel à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie; invite les États membres à élaborer des mesures de perfectionnement et de reconversion professionnels en collaboration avec les acteurs locaux, y compris les organismes d'éducation et de formation et les partenaires sociaux, afin de renforcer le lien entre les systèmes d'éducation et de formation et le marché du travail et d'anticiper les besoins du marché du travail;

Or. en

Amendement 141
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 1 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 septies. se félicite de l'annonce d'une feuille de route pour des emplois de qualité afin de garantir une transition juste pour tous, en soutenant des salaires équitables, de bonnes conditions de travail, la formation et des transitions professionnelles équitables pour les travailleurs et les indépendants, notamment en élargissant le nombre de secteurs pratiquant la négociation collective; invite la Commission à élaborer cette feuille de route en coopération avec les partenaires sociaux; invite en outre la Commission à inclure dans cette feuille de route des considérations relatives à des mesures, y compris des propositions législatives, liées à l'utilisation de l'intelligence artificielle et de la gestion algorithmique dans le monde du travail, afin que les nouvelles technologies soient exploitées pour améliorer les conditions de travail et la productivité tout en respectant les droits des travailleurs et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée;

Or. en

Amendement 142
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 1 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 octies. se félicite du fait que presque tous les États membres devraient augmenter les investissements publics en 2025[15 bis], ce qui est nécessaire pour garantir l'accès à des services publics de

qualité et atteindre les objectifs du socle européen des droits sociaux; rappelle que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) peut être mobilisée par les États membres jusqu'au 31 décembre 2026 et les invite à utiliser pleinement et de manière ciblée ces fonds afin de résoudre les difficultés identifiées dans les recommandations par pays dans le cadre du Semestre européen et de mettre en place des politiques en faveur d'une croissance intelligente, durable et inclusive et de la prochaine génération, des enfants et des jeunes, comme le prévoit le règlement relatif à la FRR[16 bis];

[15 bis] Communication de la Commission «Semestre européen 2025: donner vie au nouveau cadre de gouvernance économique» (COM(2024) 705 final),

[16 bis] Règlement (UE) 2021/241 établissant la facilité pour la reprise et la résilience, article 3, socles (c) et (f).

Or. en

Amendement 143
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 1 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 nonies. se félicite de l'annonce par la Commission de la publication d'une boussole pour la compétitivité en janvier 2025; estime que l'objectif de compétitivité de l'Union européenne ne peut être atteint si les travailleurs européens ne sont pas dotés de compétences appropriées; invite la Commission à inclure dans cette boussole pour la compétitivité des mesures concernant le développement des compétences de la main-d'œuvre

européenne;

Or. en

Amendement 144
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. rappelle qu'il importe de soutenir le développement des compétences ***de la main-d'œuvre*** afin de renforcer la compétitivité et de garantir un emploi de qualité; presse les États membres de renforcer ***la*** formation professionnelle et numérique tout en favorisant l'inclusion des personnes handicapées dans la main-d'œuvre afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et d'appuyer l'égalité des chances sur le marché du travail, étant donné que, même si des améliorations ont été observées, les personnes handicapées demeurent confrontées à d'importants obstacles sur le marché du travail;	2. rappelle qu'il importe de soutenir le développement des compétences ***et des formations de haute qualité et liées à la profession, dispensées pendant les heures de travail et financées par l'employeur,*** afin de renforcer la compétitivité et de garantir un emploi de qualité***, inclusif et équitable***; presse ***la Commission et*** les États membres de renforcer ***le droit à une*** formation professionnelle et numérique ***de haute qualité et inclusive pour tous,*** tout en favorisant l'inclusion des personnes handicapées ***et des travailleurs jeunes et âgés*** dans la main-d'œuvre afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et d'appuyer l'égalité des chances sur le marché du travail***; il faut notamment garantir l'accès des jeunes à des stages et à des apprentissages rémunérés, de qualité et inclusifs, leur permettre d'acquérir une première expérience professionnelle significative et faciliter leur passage de l'éducation à l'emploi, et créer des conditions de travail qui permettent à une main-d'œuvre vieillissante de rester en bonne santé et par choix sur le marché du travail; souligne la nécessité d'accroître les possibilités de développement des compétences tout au long de la vie***, étant donné que, même si des améliorations ont été observées, les personnes handicapées***, en particulier les femmes handicapées***, demeurent confrontées à d'importants

obstacles sur le marché du travail;

Or. en

Amendement 145
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. rappelle qu'il importe de soutenir le développement des compétences de la main-d'œuvre afin de renforcer la compétitivité et de garantir un emploi de qualité; presse les États membres de renforcer la formation professionnelle et numérique tout en favorisant l'inclusion des personnes handicapées dans la main-d'œuvre afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et d'appuyer l'égalité des chances sur le marché du travail***, étant donné que, même si des améliorations ont été observées***, les personnes handicapées ***demeurent confrontées à d'importants obstacles*** sur le marché du travail;	2. rappelle qu'il importe de soutenir le développement des compétences de la main-d'œuvre afin de renforcer la compétitivité et de garantir un emploi de qualité; presse les États membres de renforcer la formation professionnelle et numérique tout en favorisant l'inclusion des personnes ***issues de groupes défavorisés, telles que les personnes*** handicapées dans la main-d'œuvre afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et d'appuyer l'égalité des chances sur le marché du travail***; invite les États membres à renforcer les mesures de formation, de perfectionnement et de reconversion professionnels, ainsi que les politiques actives du marché du travail, en ciblant la main-d'œuvre inactive et les groupes à faible participation au marché du travail, notamment les femmes***, les personnes handicapées***, les personnes ayant un faible niveau d'éducation, les jeunes et les jeunes sans emploi qui ne suivent ni études ni formation, les travailleurs âgés et les personnes issues de l'immigration ou d'une minorité ethnique, comme les Roms; souligne que la lutte contre toutes les formes de discrimination et de stéréotypes est essentielle pour garantir l'inclusion de ces groupes*** sur le marché du travail;

Or. en

Amendement 146
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. rappelle qu'il importe de soutenir le développement des compétences de la main-d'œuvre afin de renforcer la compétitivité et de garantir afin de renforcer la compétitivité et de garantir un emploi de qualité; presse les États membres de renforcer la formation professionnelle et numérique tout en favorisant l'inclusion ***des*** personnes handicapées ***dans la main-d'œuvre*** afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et d'appuyer l'égalité des chances sur le marché du travail, étant donné ***que, même si des améliorations ont été observées,*** les personnes handicapées demeurent confrontées ***à d'importants obstacles*** sur le marché du travail;	2. rappelle qu'il importe de soutenir le développement des compétences***, le perfectionnement et la reconversion professionnels*** de la main-d'œuvre afin de renforcer la compétitivité ***et la viabilité à long terme de l'industrie européenne et des petites et moyennes entreprises*** et de garantir un emploi de qualité ***aux travailleurs, en particulier à ceux des secteurs en transition***; presse les États membres de renforcer la formation professionnelle et numérique tout en favorisant l'inclusion ***dans la main-d'œuvre de tous les groupes qui ont actuellement du mal à accéder au marché du travail, y compris les*** personnes handicapées***,*** afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et d'appuyer l'égalité des chances sur le marché du travail, étant donné ***les obstacles importants auxquels*** les personnes handicapées demeurent confrontées sur le marché du travail;

Or. en

Amendement 147
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. rappelle qu'il importe de soutenir le développement des compétences de la main-d'œuvre afin de renforcer la compétitivité et de garantir un emploi de qualité; presse les États membres de	2. rappelle qu'il importe de soutenir le développement des compétences de la main-d'œuvre afin de renforcer la compétitivité et de garantir un emploi de qualité ***tout en respectant les aspirations***

renforcer la formation professionnelle et numérique tout en favorisant l'inclusion des personnes handicapées dans la main-d'œuvre afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et d'appuyer l'égalité des chances sur le marché du travail, étant donné que, même si des améliorations ont été observées, les personnes handicapées demeurent confrontées à d'importants obstacles sur le marché du travail;	***individuelles des travailleurs***; presse les États membres de renforcer la formation professionnelle et numérique tout en favorisant l'inclusion des personnes handicapées ***et des personnes atteintes de maladies chroniques*** dans la main-d'œuvre ***et la réintégration des travailleurs après une absence prolongée*** afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et d'appuyer l'égalité des chances sur le marché du travail, étant donné que, même si des améliorations ont été observées, les personnes handicapées demeurent confrontées à d'importants obstacles sur le marché du travail;

Or. en

Amendement 148
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. rappelle qu'il importe de soutenir le développement des compétences de la main-d'œuvre afin de renforcer la compétitivité et de garantir un emploi de qualité; presse les États membres de renforcer la formation professionnelle et numérique tout en favorisant l'inclusion des personnes handicapées dans la main-d'œuvre afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et d'appuyer l'égalité des chances sur le marché du travail, étant donné que, même si des améliorations ont été observées, les personnes handicapées demeurent confrontées à d'importants obstacles sur le marché du travail;	2. rappelle qu'il importe de soutenir le développement des compétences de la main-d'œuvre afin de renforcer la compétitivité et de garantir un emploi de qualité; presse les États membres de renforcer la formation professionnelle et numérique tout en favorisant l'inclusion des personnes handicapées ***et des personnes issues de milieux défavorisés ou marginalisés*** dans la main-d'œuvre afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et d'appuyer l'égalité des chances sur le marché du travail, étant donné que, même si des améliorations ont été observées, les personnes handicapées demeurent confrontées à d'importants obstacles sur le marché du travail;

Or. en

Amendement 149
Branislav Ondruš

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. rappelle ***qu'il importe de soutenir*** le développement des compétences de la main-d'œuvre afin de renforcer la compétitivité et de garantir un emploi de qualité; presse les États membres de renforcer la formation professionnelle et numérique tout en favorisant l'inclusion des personnes handicapées dans la main-d'œuvre afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et d'appuyer l'égalité des chances sur le marché du travail, étant donné que, même si des améliorations ont été observées, les personnes handicapées demeurent confrontées à d'importants obstacles sur le marché du travail;	2. rappelle ***l'importance du principe de partage des coûts entre les acteurs publics et privés pour*** le développement des compétences de la main-d'œuvre afin de renforcer la compétitivité et de garantir un emploi de qualité; presse les États membres de renforcer la formation professionnelle et numérique tout en favorisant l'inclusion des personnes handicapées dans la main-d'œuvre afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et d'appuyer l'égalité des chances sur le marché du travail, étant donné que, même si des améliorations ont été observées, les personnes handicapées demeurent confrontées à d'importants obstacles sur le marché du travail;

Or. en

Amendement 150
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***rappelle qu'il importe de soutenir le développement des*** compétences ***de la main-d'œuvre*** afin de renforcer la compétitivité et de garantir un emploi de qualité; presse les États membres de renforcer la formation professionnelle et numérique tout en favorisant l'inclusion des personnes handicapées dans la main-d'œuvre afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et d'appuyer l'égalité des chances sur le marché du travail, étant	2. ***appelle à exploiter les talents européens et à investir dans les*** compétences ***pour favoriser des emplois de qualité dans toute l'Union*** afin de renforcer la compétitivité et de garantir un emploi de qualité; presse les États membres de renforcer la formation professionnelle et numérique tout en favorisant l'inclusion des personnes handicapées dans la main-d'œuvre afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et

donné que, même si des améliorations ont été observées, les personnes handicapées demeurent confrontées à d'importants obstacles sur le marché du travail;	d'appuyer l'égalité des chances sur le marché du travail, étant donné que, même si des améliorations ont été observées, les personnes handicapées demeurent confrontées à d'importants obstacles sur le marché du travail;

Or. en

Amendement 151
Marie Dauchy

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. rappelle qu'il importe de soutenir le développement des compétences de la main-d'œuvre afin de renforcer la compétitivité et de garantir un emploi de qualité; presse les États membres de renforcer la formation professionnelle et numérique tout en favorisant l'inclusion des personnes handicapées dans la main-d'œuvre afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et d'appuyer l'égalité des chances sur le marché du travail, étant donné que, même si des améliorations ont été observées, les personnes handicapées demeurent confrontées à d'importants obstacles sur le marché du travail;	2. rappelle qu'il importe de soutenir le développement des compétences de la main-d'œuvre ***européenne*** afin de renforcer la compétitivité et de garantir un emploi de qualité; presse les États membres de renforcer la formation professionnelle et numérique tout en favorisant l'inclusion des personnes handicapées dans la main-d'œuvre afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et d'appuyer l'égalité des chances sur le marché du travail, étant donné que, même si des améliorations ont été observées, les personnes handicapées demeurent confrontées à d'importants obstacles sur le marché du travail;

Or. fr

Amendement 152
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. rappelle que le déficit lié à

l'emploi des personnes handicapées persiste, avec seulement 51,3 % des personnes handicapées actives en âge de travailler dans l'Union qui ont un emploi rémunéré; invite la Commission à actualiser la stratégie de l'Union européenne en faveur des personnes handicapées en y ajoutant de nouvelles initiatives et actions phares à partir de 2025; souligne que la Commission devrait présenter des propositions visant à garantir la conformité de l'Union et des États membres avec la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH) et, en particulier, à assurer l'inclusion sociale et l'autonomie de vie des personnes handicapées, à éliminer les obstacles liés à leur libre circulation et à garantir leur accès à une éducation, à une formation et à un emploi de qualité au moyen d'orientations sur le maintien des allocations d'invalidité et la mise en place d'une garantie européenne en matière d'emploi et de compétences des personnes handicapées;

Or. en

Amendement 153
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. est préoccupé par l'augmentation des contrats atypiques dans lesquels les travailleurs sont confrontés à la pauvreté au travail et se trouvent dépourvus de protections juridiques adéquates; rappelle qu'une telle dégradation des normes d'emploi n'a pas seulement une incidence sur la stabilité financière des individus, mais qu'elle a également un effet négatif

sur le tissu social dans son ensemble, étant donné qu'un nombre croissant de travailleurs éprouvent des difficultés à accéder à des prestations essentielles telles que les soins de santé, les régimes de retraite et la formation liée à l'emploi;

Or. en

Amendement 154
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne la nécessité de prêter attention aux aspects sociaux et environnementaux de la compétitivité, en insistant sur la nécessité d'investir dans l'éducation et la formation pour tous afin de garantir un accès universel à des programmes publics d'éducation et de formation professionnelle de grande qualité, ainsi que des pratiques durables pour favoriser une croissance inclusive, et souligne que les partenaires sociaux devraient jouer un rôle clé dans l'identification et dans la prise en compte des besoins en compétences dans l'ensemble de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 155
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne le rôle des

investissements sociaux et l'importance des réformes et des investissements dans des domaines clés tels que le perfectionnement et la reconversion professionnels, l'apprentissage tout au long de la vie, les politiques actives du marché du travail, l'éducation de la petite enfance et les politiques d'accueil, qui peuvent être complétées par des investissements plus importants dans des logements abordables et dans la protection sociale;

Or. en

Amendement 156
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. se déclare préoccupé par le fait que les Roms continuent à être confrontés à des obstacles importants en matière d'emploi en raison des préjugés existants qui viennent limiter leurs perspectives d'avenir; note que le cadre stratégique de l'Union européenne pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms met en évidence l'absence de progrès en matière d'accès à l'emploi et la proportion croissante de jeunes Roms qui n'ont pas d'emploi, d'éducation ou de formation; souligne l'objectif du cadre de réduire de moitié l'écart en matière d'emploi entre les Roms et la population générale et de veiller à ce qu'au moins 60 % des Roms occupent un emploi rémunéré d'ici à 2030; invite instamment les États membres à adopter une approche intégrée, axée sur l'égalité, et à veiller à ce que les politiques et les services publics atteignent effectivement tous les Roms, y compris ceux qui vivent dans des zones

rurales isolées;

Or. en

Amendement 157
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quater. souligne que la réponse aux pénuries de main-d'œuvre dans l'Union européenne passe également par une mobilité de la main-d'œuvre améliorée et facilitée au sein de l'Union; invite les États membres à renforcer et à faciliter la reconnaissance des compétences et des qualifications dans l'Union, y compris pour les ressortissants de pays tiers; invite la Commission à analyser l'efficacité de la plateforme relative à un réseau européen des services de l'emploi (EURES) en vue d'une éventuelle révision de son fonctionnement;

Or. en

Amendement 158
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quinquies. est préoccupé par la baisse des résultats scolaires des jeunes, en particulier en ce qui concerne les compétences de base[17 bis]; se félicite à cet égard de l'annonce d'un plan d'action sur les compétences de base et d'un plan stratégique pour l'éducation dans les

STIM[18 bis]; invite les États membres à investir dans des programmes visant à doter les apprenants des compétences de base, numériques et transversales nécessaires pour le monde du travail et sa numérisation, ainsi que pour contribuer de manière utile à la société; estime que les compétences numériques et transversales doivent inclure des éléments de pensée critique et de sensibilisation aux médias afin de pouvoir contrer la menace de la désinformation;

[17 bis] ***Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture, Suivi de l'éducation et de la formation 2024 - Rapport comparatif, Office des publications de l'Union européenne, 2024.***

[18 bis] ***Lettre de mission à la vice-présidente exécutive chargée des droits sociaux et des compétences, des emplois de qualité et de la préparation, décembre 2024.***

Or. en

Amendement 159
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 2 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 sexies. constate que le nombre de jeunes quittant prématurément l'éducation et la formation reste élevé dans plusieurs États membres, malgré une tendance à la baisse dans l'Union européenne; constate que ce phénomène touche particulièrement les jeunes hommes, avec 11,3 % des jeunes hommes et 7,7 % des jeunes femmes de l'Union qui ont quitté de façon prématurée l'éducation et la formation en 2023; s'inquiète des effets de ces abandons sur

l'avenir de ces jeunes, sachant que seul un ancien jeune ayant quitté la formation et l'éducation sur deux a un travail, que près d'un ancien jeune ayant quitté la formation et l'éducation sur trois ne trouve pas d'emploi malgré ses souhaits, et qu'un sur cinq décide de rester inactif; invite les États membres à se pencher sur cette situation et à élaborer des solutions personnalisées pour maintenir les enfants et les jeunes à l'école;

Or. en

Amendement 160
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 2 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 septies. est préoccupé par le niveau du chômage des jeunes, qui reste très élevé dans plusieurs États membres et qui est plus de deux fois supérieur au taux de chômage global au niveau de l'Union; rappelle l'engagement pris par les États membres à l'égard des jeunes en établissant la garantie pour la jeunesse afin que tous les jeunes de moins de 30 ans reçoivent une offre de bonne qualité d'emploi, de formation continue, d'apprentissage ou de stage dans un délai de quatre mois après avoir perdu leur emploi ou quitté l'enseignement; estime qu'il est nécessaire de renforcer les synergies entre les instruments de la garantie pour l'enfance et de la garantie pour la jeunesse afin d'assurer une aide appropriée aux jeunes qui en ont besoin tout au long de leur développement personnel et professionnel; se félicite que les résultats en matière d'emploi des jeunes diplômés de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) continuent de s'améliorer dans

	l'ensemble de l'Union; réaffirme le rôle essentiel que joue l'EFP dans l'acquisition des connaissances, des aptitudes et des compétences nécessaires aux jeunes qui entrent sur le marché du travail; souligne la nécessité d'investir dans la qualité et l'attrait de l'enseignement et de la formation professionnels par l'intermédiaire du FSE+ et de la garantie renforcée pour la jeunesse;

Or. en

Amendement 161
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. invite la Commission à inclure des recommandations spécifiques sur l'accessibilité financière du logement dans le Semestre européen et à promouvoir les investissements dans le logement, notamment en utilisant les instruments financiers de la Banque européenne d'investissement; considère que la révision du cadre réglementaire de l'Union concernant le secteur du logement devrait faciliter la construction de logements ***accessibles*** et efficaces sur le plan énergétique qui répondent aux besoins des jeunes, des personnes à mobilité réduite et des familles à risque***, et protéger les propriétaires d'une autre réduction de l'offre***;	3. ***demande à la Commission et aux États membres de faire du logement la pierre angulaire des politiques européennes; souligne que l'Union et ses États membres ont l'obligation de garantir aux citoyens l'accès universel à un logement décent et abordable, conformément aux droits fondamentaux définis dans les articles 16, 30 et 31 de la Charte sociale européenne et du socle européen des droits sociaux; souligne que les investissements dans le logement social et abordable sont primordiaux pour garantir et améliorer la qualité de vie de tous les citoyens de l'Union;*** invite la Commission à ***mettre en place une politique de logement social dans l'Union et à*** inclure des recommandations spécifiques sur l'accessibilité financière du logement ***pour tous*** dans le Semestre européen et à promouvoir les investissements dans le logement ***public***, notamment en utilisant ***les financements de l'Union et*** les instruments financiers de

la Banque européenne d'investissement; considère que la révision du cadre réglementaire de l'Union concernant le secteur du logement devrait faciliter la construction de logements ***publics, de bonne qualité, décents*** et efficaces sur le plan énergétique qui répondent aux besoins des jeunes, des personnes à mobilité réduite et ***des personnes handicapées, des personnes âgées et*** des familles à risque***: invite la Commission et les États membres à prendre les mesures requises pour fournir des logements abordables pour tous en soutenant une stratégie européenne pour le logement forte***;

Or. en

Amendement 162
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. invite la Commission à inclure des recommandations spécifiques sur l'accessibilité financière du logement dans le Semestre européen et à promouvoir les investissements dans le logement, notamment en utilisant les instruments financiers de la Banque européenne d'investissement; considère que la révision du cadre réglementaire de l'Union concernant le secteur du logement devrait ***faciliter*** la construction de logements accessibles et efficaces sur le plan énergétique qui répondent aux besoins des jeunes, des personnes à mobilité réduite et des familles à risque, et protéger les propriétaires d'une autre réduction de l'offre;	3. invite la Commission à ***reconnaître les bonnes pratiques des États membres dans la lutte contre la précarité énergétique, telles que les subventions pour les résidents de l'Union; invite la Commission*** à inclure des recommandations spécifiques sur l'accessibilité financière du logement dans le Semestre européen et à promouvoir les investissements dans le logement, notamment en utilisant les instruments financiers de la Banque européenne d'investissement; considère que la révision du cadre réglementaire de l'Union concernant le secteur du logement devrait ***respecter les compétences des États membres tout en facilitant*** la construction de logements accessibles et efficaces sur le plan énergétique qui répondent aux besoins des jeunes, des personnes à mobilité réduite et des familles à risque, et protéger

les propriétaires d'une autre réduction de l'offre; ***demande à la Commission d'éviter de faire peser sur les familles la charge du coût de la transformation des logements en logements économes en énergie;***

Or. en

Amendement 163
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. invite la Commission à inclure des recommandations spécifiques sur l'accessibilité financière du logement dans le Semestre européen et à promouvoir les investissements dans le logement, notamment en utilisant les instruments financiers de la Banque européenne d'investissement; considère ***que la révision*** du cadre réglementaire de l'Union concernant le secteur du logement devrait faciliter la construction de logements accessibles et efficaces sur le plan énergétique qui répondent aux besoins des jeunes, des personnes à mobilité réduite et des familles à risque, et protéger les propriétaires d'une autre réduction de l'offre;	3. invite la Commission à inclure des recommandations spécifiques sur ***la disponibilité et sur*** l'accessibilité financière du logement dans le Semestre européen et à promouvoir les investissements dans le logement, notamment en utilisant les instruments financiers de la Banque européenne d'investissement; considère ***qu'une évaluation des politiques et des fonds de l'Union, y compris des goulets d'étranglement*** du cadre réglementaire de l'Union concernant le secteur du logement***, en particulier les règles relatives aux aides d'État,*** devrait faciliter la construction***, la reconversion et la rénovation*** de logements accessibles et efficaces sur le plan énergétique***, y compris des logements sociaux*** qui répondent aux besoins ***des groupes à revenus faibles et moyens ainsi que*** des jeunes, des personnes ***handicapées et*** à mobilité réduite et des familles à risque, et protéger les ***futurs*** propriétaires d'une autre réduction de l'offre;

Or. en

Amendement 164

Marie Dauchy

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. invite la Commission à inclure des recommandations spécifiques sur l'accessibilité financière du logement dans le Semestre européen et à promouvoir les investissements dans le logement, notamment en utilisant les instruments financiers de la Banque européenne d'investissement; considère que la révision du cadre réglementaire de l'Union concernant le secteur du logement devrait faciliter la construction de logements accessibles et efficaces sur le plan énergétique qui répondent aux besoins des jeunes, des personnes à mobilité réduite et des familles à risque, et protéger les propriétaires d'une autre réduction de l'offre***;***	3. invite la Commission à inclure des recommandations spécifiques sur l'accessibilité financière du logement dans le Semestre européen et à promouvoir les investissements dans le logement, notamment en utilisant les instruments financiers de la Banque européenne d'investissement; considère que la révision du cadre réglementaire de l'Union concernant le secteur du logement devrait faciliter la construction de logements accessibles et efficaces sur le plan énergétique qui répondent aux besoins des jeunes, des personnes à mobilité réduite et des familles à risque, et protéger les propriétaires d'une autre réduction de l'offre***. Réduction de l'offre qui devrait déclencher des reports d'application du calendrier sur les passoirs thermiques source importante d'incertitude et de blocage du marché locatif.***

Or. fr

Amendement 165
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. invite la Commission à inclure des recommandations spécifiques sur l'accessibilité financière du logement dans le Semestre européen et à promouvoir les investissements dans le logement, notamment en utilisant les instruments financiers de la Banque européenne d'investissement; considère que la révision	3. invite la Commission à inclure des recommandations spécifiques sur l'accessibilité financière du logement dans le Semestre européen et à promouvoir les investissements dans le logement, notamment en utilisant les instruments financiers de la Banque européenne d'investissement; considère la révision du

du cadre réglementaire de l'Union concernant le secteur du logement devrait faciliter la construction de logements accessibles et efficaces sur le plan énergétique qui répondent aux besoins des jeunes, des personnes à mobilité réduite et des familles à risque, et protéger ***les propriétaires*** d'une autre réduction de l'offre;	cadre réglementaire de l'Union concernant le secteur du logement devrait faciliter la construction de logements accessibles***,*** ***abordables*** et efficaces sur le plan énergétique qui répondent aux besoins des jeunes, des personnes à mobilité réduite et des familles à risque, et protéger ***ceux qui cherchent à devenir propriétaire*** d'une autre réduction de l'offre; ***invite les États membres et la Commission à reconnaître le droit à un logement convenable;***

Or. en

Amendement 166
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. invite la Commission à inclure des recommandations spécifiques sur l'accessibilité financière du logement dans le Semestre européen ***et à*** promouvoir les investissements dans le logement, notamment en utilisant les instruments financiers de la Banque européenne d'investissement; ***considère que la révision du cadre réglementaire de l'Union concernant le secteur du logement devrait faciliter la construction de logements accessibles et efficaces sur le plan énergétique qui répondent aux besoins des jeunes, des personnes à mobilité réduite et des familles à risque, et protéger les propriétaires d'une autre réduction de l'offre***;	3. invite la Commission à inclure des recommandations spécifiques sur l'accessibilité financière du logement dans le Semestre européen***; rappelle la nécessité de combler le déficit annuel d'investissement dans le logement social et abordable, qui s'élève à 57 milliards d'euros, et l'importance de la plateforme paneuropéenne d'investissement annoncée pour*** promouvoir les investissements dans le logement, notamment en utilisant ***les fonds de l'Union et*** les instruments financiers de la Banque européenne d'investissement; ***souligne l'occasion qui est à saisir en raison du doublement du montant du fonds de cohésion consacré au logement social et abordable***;

Or. en

Amendement 167

Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. invite la Commission à inclure des recommandations spécifiques sur l'accessibilité financière du logement dans le Semestre européen et à promouvoir les investissements dans le logement, notamment en utilisant les instruments financiers de la Banque européenne d'investissement; considère que la révision du cadre réglementaire de l'Union concernant le secteur du logement devrait faciliter la construction de logements accessibles et efficaces sur le plan énergétique qui répondent aux besoins des jeunes, des personnes à mobilité réduite et des familles à risque, et protéger les propriétaires d'une autre réduction de l'offre;	3. invite la Commission à inclure des recommandations spécifiques sur l'accessibilité financière du logement dans le Semestre européen et à promouvoir les investissements dans le logement, notamment en utilisant les instruments financiers de la Banque européenne d'investissement; considère que la révision du cadre réglementaire de l'Union concernant le secteur du logement devrait faciliter la construction de logements accessibles et efficaces sur le plan énergétique qui répondent aux besoins des jeunes, des personnes à mobilité réduite et des ***personnes handicapées et des*** familles à risque, et protéger les propriétaires d'une autre réduction de l'offre;

Or. en

Amendement 168
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 3 — point 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1) regrette que certaines règles et directives de l'Union, telles que la directive sur les prêts non performants et les règles de l'Union en matière de fiscalité et d'aides d'État, aient joué un rôle dans l'augmentation des prix de l'immobilier et du nombre de sans-abri dans l'Union, car elles peuvent souvent empêcher les États membres d'investir globalement dans la lutte contre l'augmentation des coûts du logement et du nombre de sans-abri;

Or. en

Amendement 169
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. invite instamment les États membres à veiller à ce que les investissements dans le logement soutiennent des solutions de logement de qualité à long terme qui soient réellement abordables pour les ménages à faibles et moyens revenus, au moyen de conditions sociales sévères et de garanties pour lutter contre la spéculation; estime que la lutte contre les investissements spéculatifs et la financiarisation doit être un élément central du plan européen pour le logement abordable; se félicite à cet égard d'une analyse approfondie de l'incidence de la spéculation sur le logement et de ses conséquences économiques afin d'apporter des réponses rapides et des actions de suivi le cas échéant; considère que la révision du cadre réglementaire de l'Union concernant le secteur du logement devrait faciliter la rénovation et la construction, en évitant toute nouvelle occupation des sols, de logements accessibles, abordables et économes en énergie qui répondent aux besoins des jeunes, des personnes à mobilité réduite et des personnes en situation plus vulnérable;

Or. en

Amendement 170
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. considère que le cas des personnes sans domicile fixe est considéré comme un problème social dramatique dans l'Union et comme l'une des formes les plus extrêmes d'exclusion sociale, qui prive les individus d'une vie digne et de leur participation au marché du travail; invite la Commission à élaborer un plan d'action pour mettre fin au problème des personnes sans domicile fixe dans l'Union en promouvant l'accès à un logement abordable et décent; demande une définition unique des personnes sans domicile fixe au sein de l'Union qui permettrait la comparaison systématique et l'évaluation de l'ampleur de ce problème dans les différents pays de l'Union, et permettrait de suivre les taux des personnes sans domicile fixe de manière systématique au niveau de l'Union par l'intermédiaire d'institutions comme Eurostat;

Or. en

Amendement 171
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. se félicite de l'annonce d'un plan européen pour le logement abordable visant à aider les États membres à faire face à la crise du logement et à la flambée des prix des loyers et des maisons; invite la Commission à réviser les règles relatives aux aides d'État afin de permettre la mise en place de mesures

d'aide au logement et de logements sociaux; rappelle que le Fonds social pour le climat fournira une aide financière aux États membres à partir de 2026 pour soutenir les ménages vulnérables avec une aide directe temporaire au revenu et des mesures et des investissements destinés à accroître l'efficacité énergétique des bâtiments, la décarbonation du chauffage et de la climatisation des bâtiments et l'intégration dans les bâtiments de la production et du stockage d'énergie renouvelable;

Or. en

Amendement 172
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. demande à la Commission de faire des propositions concernant le renforcement des capacités technologiques de l'Union, l'accélération de la transformation numérique dans tous les secteurs, la saisie des opportunités de l'économie des données tout en garantissant la protection de la vie privée et la sécurité, ainsi que la promotion du développement de technologies innovantes;

Or. en

Amendement 173
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. rappelle l'objectif de l'Union consistant à passer d'une prise en charge en institution à une prise en charge au sein de la communauté ou de la famille; invite la Commission à présenter un plan d'action sur la désinstitutionnalisation; souligne que ce plan d'action devrait couvrir tous les groupes vivant encore en institution, y compris les enfants, les personnes handicapées, les personnes souffrant de problèmes de santé mentale ou n'ayant pas de domicile fixe et les personnes âgées; invite les États membres à tirer pleinement parti des ressources au titre du FSE+, ainsi que d'autres fonds européens et nationaux pertinents, pour achever le processus de désinstitutionalisation, afin de garantir que chaque citoyen de l'Union puisse vivre dans un environnement familial ou communautaire;

Or. en

Amendement 174
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. considère qu'une action urgente de l'Union est nécessaire pour lutter contre les niveaux élevés et constants de pauvreté et d'exclusion sociale dans l'Union, en particulier parmi les enfants, les jeunes et les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes qui ne sont pas nées dans un pays de l'Union, les LGTBI et les communautés roms; que l'accès à des services sociaux de qualité devrait être prioritaire, avec des objectifs contraignants pour réduire le nombre de

personnes sans-abri et assurer la sécurité énergétique des ménages vulnérables; invite la Commission à adopter la toute première stratégie européenne de lutte contre la pauvreté;

Or. en

Amendement 175
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. rappelle l'objectif d'œuvrer pour mettre fin au problème des personnes sans domicile fixe d'ici à 2030; invite les États membres à élaborer des stratégies nationales de lutte contre les personnes qui n'ont pas de domicile fixe qui sont axées sur des solutions basées sur le logement afin de s'aligner sur cet objectif; se félicite de l'intention d'élaborer une recommandation du Conseil sur les personnes qui n'ont pas de domicile fixe; demande instamment à la Commission d'augmenter encore les objectifs de la plateforme européenne qui vise à lutter contre la problématique des personnes qui n'ont pas de domicile fixe, notamment en la dotant d'un budget spécifique;

Or. en

Amendement 176
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*

4. demande qu'un plan d'action européen pour la santé mentale soit mis en œuvre, dans le droit fil des recommandations récemment formulées par la Commission[2]; demande que le Semestre européen apporte une solution à l'incidence socio-économique de la solitude sur la productivité et le bien-être en promouvant une stratégie de l'Union visant à lutter contre la solitude ***non désirée, qui puisse à son tour favoriser*** la solidarité intergénérationnelle ***et*** renforcer ***les*** programmes de soutien moral en faveur des jeunes et des adultes ***plus âgés***;	4. demande qu'un plan d'action européen ***global*** pour la santé mentale soit mis en œuvre, dans le droit fil des recommandations récemment formulées par la Commission[2]; demande que le Semestre européen apporte une solution à l'incidence socio-économique de la solitude sur la productivité et le bien-être en promouvant une stratégie de l'Union visant à lutter contre la solitude ***et favorisant*** la solidarité intergénérationnelle***; invite les États membres à*** renforcer ***l'accès aux services de santé mentale et aux*** programmes de soutien moral en faveur ***des enfants,*** des jeunes et des adultes***, en particulier dans les régions éloignées et moins développées***;
[2] Communication de la Commission du 7 juin 2023 sur une approche globale en matière de santé mentale (COM(2023)0298).	[2] Communication de la Commission du 7 juin 2023 sur une approche globale en matière de santé mentale (COM(2023)0298).

Or. en

Amendement 177
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. demande qu'un plan d'action européen pour la santé mentale soit mis en œuvre, dans le droit fil des recommandations récemment formulées par la Commission[2]; demande que le Semestre européen ***apporte*** une solution à l'incidence socio-économique de la solitude sur ***la productivité et*** le bien-être ***en promouvant une stratégie de l'Union visant à lutter contre la solitude non désirée, qui puisse à son tour favoriser la***	4. demande qu'un plan d'action européen pour la santé mentale soit mis en œuvre, dans le droit fil des recommandations récemment formulées par la Commission[2]; demande que le Semestre européen ***utilise les indicateurs du tableau de bord social pour apporter*** une solution à l'incidence socio-économique de la solitude***, des conditions de vie précaires et de l'incertitude*** sur le bien-être***, sur la santé mentale et sur la***

solidarité intergénérationnelle et renforcer les programmes de soutien moral en faveur des jeunes et des adultes plus âgés;	***participation des personnes à la société et au marché du travail***;
[2] Communication de la Commission du 7 juin 2023 sur une approche globale en matière de santé mentale (COM(2023)0298).	[2] Communication de la Commission du 7 juin 2023 sur une approche globale en matière de santé mentale (COM(2023)0298).

Or. en

Amendement 178
Marlena Maląg, Georgiana Teodorescu, Elena Donazzan, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. demande qu'un plan d'action européen pour la santé mentale soit mis en œuvre, dans le droit fil des recommandations récemment formulées par la Commission[2]; demande que le Semestre européen apporte une solution à l'incidence socio-économique de la solitude sur la productivité et le bien-être en promouvant une stratégie de l'Union visant à lutter contre la solitude non désirée, qui puisse à son tour favoriser la solidarité intergénérationnelle et renforcer les programmes de soutien moral en faveur des jeunes et des adultes plus âgés;	4. demande qu'un plan d'action européen pour la santé mentale soit mis en œuvre, dans le droit fil des recommandations récemment formulées par la Commission[2]; demande que le Semestre européen apporte une solution à l'incidence socio-économique de la solitude sur la productivité et le bien-être en promouvant une stratégie de l'Union visant à lutter contre la solitude non désirée, qui puisse à son tour favoriser la solidarité intergénérationnelle***, l'économie des seniors*** et renforcer les programmes de soutien moral en faveur des jeunes et des adultes plus âgés;
[2] Communication de la Commission du 7 juin 2023 sur une approche globale en matière de santé mentale (COM(2023)0298).	[2] Communication de la Commission du 7 juin 2023 sur une approche globale en matière de santé mentale (COM(2023)0298).

Or. en

Amendement 179
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. demande qu'un plan d'action européen pour la santé mentale soit mis en œuvre, dans le droit fil des recommandations récemment formulées par la Commission[2]; demande que ***le Semestre européen apporte*** une solution à l'incidence socio-économique de la solitude sur la productivité et le bien-être ***en promouvant une stratégie de l'Union visant à lutter contre la solitude non désirée, qui puisse à son tour favoriser*** la solidarité intergénérationnelle et ***renforcer*** les programmes de soutien moral en faveur des jeunes et des adultes plus âgés;	4. demande qu'un plan d'action européen pour la santé mentale soit mis en œuvre, dans le droit fil des recommandations récemment formulées par la Commission[2]***, et la promotion de la prescription sociale comme première étape vers la santé mentale***; demande que ***les États membres apportent*** une solution à l'incidence socio-économique de la solitude sur la productivité et le bien-être ***et favorisent*** la solidarité intergénérationnelle et ***renforcent*** les programmes de soutien moral en faveur des jeunes et des adultes plus âgés;
[2] Communication de la Commission du 7 juin 2023 sur une approche globale en matière de santé mentale (COM(2023)0298).	[2] Communication de la Commission du 7 juin 2023 sur une approche globale en matière de santé mentale (COM(2023)0298).

Or. en

Amendement 180
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. demande qu'un plan d'action européen pour la santé mentale soit mis en œuvre, dans le droit fil des recommandations récemment formulées par la Commission[2]; demande ***que le Semestre européen apporte*** une solution à ***l'incidence socio-économique de la***	4. demande qu'un plan d'action européen pour la santé mentale soit mis en œuvre, dans le droit fil des recommandations récemment formulées par la Commission[2]; demande ***une directive européenne sur les risques psychosociaux pour apporter*** une solution

solitude sur la productivité et le bien-être en promouvant une stratégie de l'Union visant à lutter contre la solitude non désirée, qui puisse à son tour favoriser la solidarité intergénérationnelle et renforcer les programmes de soutien moral en faveur des jeunes et des adultes plus âgés;	à l***a prévalence accrue de certains risques psychosociaux sur les lieux de travail de l'Union, afin de garantir que les principes de santé et de sécurité au travail inscrits dans la directive-cadre soient mis en œuvre de manière efficace, y compris en ce qui concerne les risques psychosociaux,***
[2] Communication de la Commission du 7 juin 2023 sur une approche globale en matière de santé mentale (COM(2023)0298).	[2] Communication de la Commission du 7 juin 2023 sur une approche globale en matière de santé mentale (COM(2023)0298).

Or. en

Amendement 181
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. demande que le Semestre européen s'attaque aux difficultés et aux opportunités socio-économiques liées à l'évolution démographique et au vieillissement de la population sur la solitude, la productivité, le bien-être et la cohésion sociale en promouvant une stratégie holistique de l'Union européenne sur le vieillissement qui aborde les sujets liés à la solitude involontaire, à la nécessité d'un logement décent, accessible et adapté, à l'accès à des services de soins professionnels et inclusifs et à des services de soins de longue durée et qui promeut l'inclusion active et l'égalité des chances pour les travailleurs âgés sur le marché du travail qui, à son tour, peut favoriser la solidarité intergénérationnelle et renforcer les programmes de soutien psychologique pour les jeunes et les personnes âgées;

demande la mise en œuvre de la stratégie européenne en matière de soins, notamment en ce qui concerne l'accessibilité à des services de soins de qualité et abordables pour la petite enfance et les soins de longue durée, et la garantie de conditions de travail et de formation équitables pour le personnel de soins, y compris les soins informels;

Or. en

Amendement 182
Marlena Maląg, Georgiana Teodorescu, Elena Donazzan

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souligne que les employeurs devraient favoriser les liens intergénérationnels au sein de l'entreprise et l'apprentissage intergénérationnel entre les jeunes et les personnes âgées, et vice versa; fait remarquer qu'une main-d'œuvre vieillissante peut aider une entreprise à concevoir de nouveaux produits et services pour s'adapter aux besoins d'une société vieillissante de manière plus créative et productive; demande, en outre, la mise en place de mesures d'incitation pour favoriser le volontariat et le tutorat afin d'encourager la transmission de connaissances entre les générations;

Or. en

Amendement 183
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. demande que des initiatives soient prises pour lutter contre l'exclusion de la main-d'œuvre résultant de longues périodes de congé de maladie causées par des maladies graves non transmissibles telles que le cancer, les maladies cardiovasculaires, le diabète, les maladies respiratoires chroniques, les troubles mentaux et neurologiques ainsi que les maladies rhumatismales et musculo-squelettiques, notamment des initiatives axées sur l'adaptation du lieu de travail, des conditions de travail flexibles et des stratégies visant à soutenir le retour des travailleurs après une absence prolongée;

Or. en

Amendement 184
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. invite le Semestre européen à se pencher sur l'incidence socio-économique des problèmes de santé mentale des enfants, des adolescents et des jeunes adultes sur leur bien-être et leur niveau de vie à long terme;

Or. en

Amendement 185
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. signale que, selon les rapports de la Banque centrale européenne (BCE), les salaires réels sont toujours inférieurs au montant qui était perçu avant la pandémie, alors que la productivité est restée à peu près la même; convient que cela crée une certaine marge pour une reprise non inflationniste des salaires réels et prévient que si les salaires réels n'augmentent pas, cela accentuerait le risque d'une faiblesse économique prolongée, qui pourrait avoir des effets traumatisants, et cela réduirait encore la productivité dans la zone euro par rapport à d'autres parties du monde; estime que l'augmentation des salaires minimaux et l'élargissement des secteurs pratiquant la négociation collective peuvent avoir un effet bénéfique sur les niveaux d'inégalité salariale, en particulier en aidant les travailleurs les plus vulnérables qui perçoivent le salaire minimal, qui sont de plus en plus laissés pour compte;

Or. en

Amendement 186
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. invite les États membres et la Commission à envisager un plan d'action pour lutter contre l'isolement et la solitude en milieu rural

Or. en

Amendement 187
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković,

Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 quater. invite les États membres à garantir des conditions de travail décentes, comprenant notamment des salaires décents, l'accès à la protection sociale, des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, la santé et la sécurité au travail, un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée et le droit à la déconnexion, un temps de travail raisonnable, la représentation des travailleurs, la démocratie sur le lieu de travail et les conventions collectives. Les États membres doivent favoriser la démocratie au travail, le dialogue social et la négociation collective et protéger les droits des travailleurs, en particulier dans le contexte des transitions écologique et numérique. Ils doivent également, pour un même travail, garantir l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes, améliorer la transparence des rémunérations et lutter contre les inégalités fondées sur le genre afin de combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes dans l'Union;

Or. en

Amendement 188
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 quater. invite les États membres et la Commission à reconnaître le stress lié au travail et les maladies mentales;

Or. en

Amendement 189
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 quinquies. souligne que le rôle du dialogue social et des partenaires sociaux devrait être systématiquement intégré dans la conception et dans la mise en œuvre des politiques sociales et de l'emploi, en garantissant la participation des partenaires sociaux à tous les niveaux;

Or. en

Amendement 190
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 4 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 sexies. souligne l'importance d'introduire des mesures spécifiques pour faire face aux inégalités régionales en matière d'éducation et de formation, en garantissant l'égalité d'accès à une éducation de qualité et abordable pour tous;

Or. en

Amendement 191
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković,

Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 4 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 septies. les régimes de protection sociale des États membres devraient garantir des prestations de revenu minimum adéquates pour tous ceux qui ne disposent pas de ressources suffisantes et promouvoir l'inclusion sociale en soutenant et en encourageant la participation active des personnes en âge de travailler au marché du travail et à la société, y compris par une offre ciblée de services sociaux; insiste, à cet égard, sur la nécessité pour les États membres de mettre en œuvre avec rapidité et de manière efficace la directive de l'Union relative aux salaires minimaux adéquats en vue d'atteindre un niveau de vie décent, de réduire la pauvreté des travailleurs et de promouvoir la cohésion sociale;

Or. en

Amendement 192
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande que des politiques promouvant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée soient mises en œuvre afin d'améliorer la qualité de vie de ***toutes*** les familles; invite la Commission à présenter une proposition législative en vue de la création d'une carte européenne pour les familles nombreuses et un plan d'action européen pour les	5. demande que des politiques promouvant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ***et le droit à la déconnexion*** soient mises en œuvre***, en mettant particulièrement l'accent sur les politiques relatives au temps de travail et sur la réduction et la flexibilité accrue du temps de travail, ainsi que sur les mesures encourageant un partage plus équitable***

parents isolés, qui offriraient des avantages fiscaux, éducatifs et sociaux;

du temps de travail rémunéré et non rémunéré entre les hommes et les femmes, afin d'améliorer la qualité de vie de ***tous*** les ***types de*** familles ***et d'individus***; invite la Commission à présenter une proposition législative en vue de la création d'une carte européenne pour tous les types de familles nombreuses et d'un plan d'action européen pour les parents isolés, qui offriraient des avantages fiscaux, éducatifs et sociaux ***et en matière de garde d'enfants***; ***souligne qu'en 2023, 24,8 % des enfants de moins de 18 ans dans l'Union étaient menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale, ce qui représente une augmentation selon le RCE; souligne l'importance de la mise en œuvre de la garantie européenne pour l'enfance en tant que pierre angulaire de la lutte contre les niveaux élevés de pauvreté des enfants dans tous les États membres, y compris des mesures visant à renforcer la garantie pour l'enfance en augmentant le budget qui lui est alloué pour qu'il atteigne au moins 20 milliards d'euros;***

Or. en

Amendement 193
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande que des politiques promouvant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée soient mises en œuvre afin d'améliorer la qualité de vie de ***toutes*** les ***familles***; invite la Commission à ***présenter une proposition législative en vue de la création d'une carte*** européenne ***pour les familles nombreuses et un plan d'action européen pour les parents isolés, qui offriraient des***	5. demande que des politiques promouvant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée soient mises en œuvre afin d'améliorer la qualité de vie de ***tous*** les ***travailleurs***; invite la Commission à ***assurer la mise en œuvre de la directive relative à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et de la stratégie*** européenne ***en matière de soins, ainsi qu'à proposer un cadre pour résoudre les difficultés liées à la main-***

avantages fiscaux, éducatifs et sociaux;	***d'œuvre dans le domaine des soins de longue durée, notamment en facilitant la reconnaissance des compétences et des qualifications, en soutenant l'acquisition de compétences et la progression des carrières et en améliorant les conditions de travail***; ***invite la Commission à proposer une directive visant à réglementer les conditions de télétravail et le droit à la déconnexion dans l'ensemble de l'Union, en tant que mesure essentielle pour garantir le bien-être mental des travailleurs de l'Union et compléter la directive relative à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée; demande en outre une directive sur les risques psychosociaux et le bien-être au travail ;***

Or. en

Amendement 194
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande que des politiques promouvant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée soient mises en œuvre afin d'améliorer la qualité de vie de toutes les familles; invite la Commission à présenter une proposition législative en vue de la création d'une carte européenne pour les familles nombreuses et un plan d'action européen pour les parents isolés, qui offriraient des avantages fiscaux, éducatifs et sociaux;	5. demande que des politiques promouvant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée soient mises en œuvre afin d'améliorer la qualité de vie de toutes les familles***; appelle à de nouvelles initiatives pour soutenir les aidants formels et informels, leurs conditions de travail et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, une rémunération adéquate ainsi que la dignité des personnes qu'ils soignent***; invite la Commission à présenter une proposition législative en vue de la création d'une carte européenne pour les familles nombreuses et un plan d'action européen pour les parents isolés, qui offriraient des avantages fiscaux, éducatifs et sociaux;

Or. en

Amendement 195
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande que des politiques promouvant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée soient mises en œuvre afin d'améliorer la qualité de vie de toutes les ***familles; invite la Commission à présenter une proposition législative en vue de la création d'une carte européenne pour les*** familles ***nombreuses*** et ***un plan d'action européen pour les*** parents isolés, ***qui offriraient*** des avantages fiscaux, éducatifs et sociaux;	5. demande que des politiques promouvant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée soient mises en œuvre afin d'améliorer la qualité de vie ***des travailleurs, y compris*** de toutes les familles et ***des*** parents isolés, ***en offrant*** des avantages fiscaux, éducatifs et sociaux ***aux familles en situation de vulnérabilité***;

Or. en

Amendement 196
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande que des politiques promouvant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée soient mises en œuvre afin d'améliorer la qualité de vie de toutes les familles; ***invite la Commission à présenter une proposition législative en vue de la création d'une carte européenne pour les familles nombreuses et un plan d'action européen pour les parents isolés,*** qui offriraient des avantages fiscaux, éducatifs et sociaux;	5. demande que des politiques promouvant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée soient mises en œuvre afin d'améliorer la qualité de vie de toutes les familles; ***souligne que la politique familiale relève de la compétence des États membres; souligne l'importance du partage de bonnes pratiques entre les États membres sur les mesures de soutien existantes*** qui offriraient des avantages fiscaux, éducatifs et sociaux ***aux familles nombreuses et aux familles monoparentales***;

Or. en

Amendement 197
Marie Dauchy

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande que des politiques promouvant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée soient mises en œuvre afin d'améliorer la qualité de vie de toutes les familles; invite la Commission à présenter une proposition législative en vue de la création d'une carte européenne pour les familles nombreuses et un plan d'action européen pour les parents isolés, qui offriraient des avantages fiscaux, éducatifs et sociaux;	5. demande que des politiques promouvant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée soient mises en œuvre afin d'améliorer la qualité de vie de toutes les familles ***européennes***; invite la Commission à présenter une proposition législative en vue de la création d'une carte européenne pour les familles nombreuses et un plan d'action européen pour les parents isolés, qui offriraient des avantages fiscaux, éducatifs et sociaux;

Or. fr

Amendement 198
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande que des politiques promouvant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée soient mises en œuvre afin d'améliorer la qualité de vie de toutes les familles; invite la Commission à ***présenter une proposition législative en vue de la création d'une*** carte européenne pour les familles nombreuses et un plan d'action européen pour les parents isolés, qui offriraient des avantages ***fiscaux,*** éducatifs et sociaux;	5. demande que des politiques promouvant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée soient mises en œuvre afin d'améliorer la qualité de vie de toutes les familles; invite la Commission à ***envisager une*** carte européenne pour les familles nombreuses et un plan d'action européen pour les parents isolés, qui offriraient des avantages ***économiques,*** éducatifs et sociaux;

Or. en

Amendement 199
Branislav Ondruš

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande que des politiques promouvant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée soient mises en œuvre afin d'améliorer la qualité de vie de ***toutes les familles***; invite la Commission à présenter une proposition législative en vue de la création d'une carte européenne pour les familles nombreuses et un plan d'action européen pour les parents isolés, qui offriraient des avantages fiscaux, éducatifs et sociaux;	5. demande que des politiques promouvant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée soient mises en œuvre afin d'améliorer la qualité de vie de ***tous***; invite la Commission à présenter une proposition législative en vue de la création d'une carte européenne pour les familles nombreuses et un plan d'action européen pour les parents isolés, qui offriraient des avantages fiscaux, éducatifs et sociaux;

Or. en

Amendement 200
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 5 — point a (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a) souligne que 44 millions d'Européens sont fréquemment des aidants informels de longue durée qui sont majoritairement des femmes[3 bis].
	[3 bis] 2021 Soins de longue durée dans l'Union

Or. en

Amendement 201
Niels Geuking

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. appelle de ses vœux l'introduction d'une stratégie en matière de développement durable en vue d'engager une lutte ciblée contre les conséquences des changements structurels et démographiques dans les différents pays de l'Union, comprenant notamment des propositions visant à encourager la création d'environnements de travail adaptés aux familles pour réduire les taux d'épuisement professionnel et les charges liées à la sécurité sociale et à la vie de famille; invite tout particulièrement la Commission à présenter une proposition législative portant sur un concept de mesures visant à créer des normes minimales appropriées pour les prestations familiales déjà mises en place dans les États membres de l'Union, permettant de réduire la pauvreté des enfants et les inégalités sociales et d'assurer un renforcement durable des familles vivant dans l'Union;

Or. de

Amendement 202
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. souligne le rôle unique des aidants dans la société; bien que la définition des aidants ne soit pas harmonisée dans l'Union, le secteur des soins de longue durée emploie 6,4 millions de personnes dans l'Union[4 bis];

*[4 bis] **2021 Soins de longue durée dans l'Union***

Or. en

Amendement 203
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande que ***la priorité soit donnée aux problèmes démographiques dans la politique de cohésion de l'Union et qu'une importance égale à celle du pacte vert et de la stratégie numérique lui soit accordée***; demande à la Commission de ***proclamer une «Année européenne de la démographie»*** et d'accroître le financement en faveur de régions où le taux de dépeuplement est élevé, en soutenant ***des*** projets de développement locaux et des infrastructures de base favorables au «droit de demeurer» de la population;	6. demande que ***le Semestre européen intègre les objectifs sociauxet les mette sur un pied d'égalité avec les objectifs économiques; est préoccupé par les disparités croissantes entre les zones urbaines et les zones rurales, qui conduisent au fait que les régions moins urbanisées manquent de possibilités de formation et sont dans l'incapacité d'attirer et de retenir des travailleurs hautement qualifiés***; demande à la Commission de ***s'appuyer sur la communication intitulée «Exploiter les talents dans les régions d'Europe» et sur le «mécanisme de valorisation des talents» afin de promouvoir la cohésion sociale*** et d'accroître le financement en faveur de régions où le taux de dépeuplement est élevé, en soutenant ***la création d'emplois de qualité, les services publics, les possibilités d'éducation et de formation, les*** projets de développement locaux et des infrastructures de base favorables au «droit de demeurer» de la population;

Or. en

Amendement 204
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande que la priorité soit donnée aux problèmes démographiques dans la politique de cohésion de l'Union et ***qu'une importance égale à celle du pacte vert et de la stratégie numérique lui soit accordée; demande à la Commission de proclamer une «Année européenne de la démographie» et d'accroître le financement en faveur de régions où le taux de dépeuplement est élevé, en soutenant des projets de développement locaux et des infrastructures de base favorables au «droit de demeurer» de la population***;	6. demande que la priorité ***absolue*** soit donnée aux problèmes démographiques dans la politique de cohésion de l'Union et ***que cette priorité soit combinée à l'amélioration et au renforcement des politiques visantl'intégration réussie des migrants sur le marché du travail et dans la société***;

Or. en

Amendement 205
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande que la priorité soit donnée aux problèmes démographiques dans la politique de cohésion de l'Union et ***qu'une importance égale à celle du*** pacte vert et ***de*** la stratégie numérique ***lui soit accordée***; demande à la Commission de proclamer une «Année européenne de la démographie» et d'accroître le financement en faveur de régions où le taux de dépeuplement est élevé, en soutenant des projets de développement locaux et des infrastructures de base favorables au «droit de demeurer» de la population;	6. demande que la priorité soit donnée aux problèmes démographiques dans la politique de cohésion de l'Union et ***que des actions concrètes au niveau de l'Union et au niveau national soient alignées sur le*** pacte vert et ***sur*** la stratégie numérique; demande à la Commission de proclamer une «Année européenne de la démographie» et d'accroître le financement des régions où le taux de dépeuplement est élevé, en soutenant des projets de développement locaux***, des services publics abordables et accessibles*** et des infrastructures de base favorables au «droit de demeurer» de la population***, en***

particulier des jeunes;

Or. en

Amendement 206
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande que la priorité soit donnée ***aux problèmes démographiques*** dans la politique de cohésion de l'Union et qu'une importance égale à celle du pacte vert et de la stratégie numérique lui soit accordée; demande à la Commission de proclamer une «Année européenne ***de la démographie***» et d'accroître le financement en faveur de régions où le taux de dépeuplement ***est élevé***, en soutenant des projets de développement locaux et des infrastructures de base favorables au «droit de demeurer» de la population;	6. demande que la priorité soit donnée ***au déséquilibre régional et qu'il soit traité*** dans la politique de cohésion de l'Union et qu'une importance égale à celle du pacte vert et de la stratégie numérique lui soit accordée; demande à la Commission de proclamer une «Année européenne ***des régions et des îles***» et d'accroître le financement en faveur de régions où le taux de dépeuplement ***et la stagnation économique sont élevés***, en soutenant des projets de développement locaux et des infrastructures de base favorables au «droit de demeurer» de la population;

Or. en

Amendement 207
Marie Dauchy

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande que la priorité soit donnée aux problèmes démographiques dans la politique de cohésion de l'Union et qu'une importance ***égale*** à celle du pacte vert et de la stratégie numérique lui soit accordée; demande à la Commission de proclamer une «Année européenne de la démographie» et d'accroître le financement	6. demande que la priorité soit donnée aux problèmes démographiques dans la politique de cohésion de l'Union et qu'une importance ***supérieure*** à celle du pacte vert et de la stratégie numérique lui soit accordée; demande à la Commission de proclamer une «Année européenne de la démographie» et d'accroître le financement

en faveur de régions où le taux de dépeuplement est élevé, en soutenant des projets de développement locaux et des infrastructures de base favorables au «droit de demeurer» de la population;	en faveur de régions où le taux de dépeuplement est élevé, en soutenant des projets de développement locaux et des infrastructures de base favorables au «droit de demeurer» de la population ***des États membres***;

Or. fr

Amendement 208
Marlena Maląg, Georgiana Teodorescu, Elena Donazzan

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande que la priorité soit donnée aux problèmes démographiques dans la politique de cohésion de l'Union ***et qu'une importance égale à celle du pacte vert et de la stratégie numérique lui soit accordée***; demande à la Commission de proclamer une «Année européenne de la démographie» et d'accroître le financement en faveur ***de*** régions où le taux de dépeuplement est élevé, en soutenant des projets de développement locaux et des infrastructures de base favorables au «droit de demeurer» de la population;	6. demande que la priorité soit donnée aux problèmes démographiques dans la politique de cohésion de l'Union; demande à la Commission de proclamer une «Année européenne de la démographie» et d'accroître le financement en faveur ***des zones rurales et ultrapériphériques et des*** régions où le taux de dépeuplement est élevé, en soutenant des projets de développement locaux et des infrastructures de base favorables au «droit de demeurer» de la population;

Or. en

Amendement 209
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. souligne l'influence croissante de l'intelligence artificielle (IA) et des plateformes numériques, qui entraîneront

de profondes transformations des technologies sur le marché du travail, perturbant la qualité de l'emploi et les conditions de travail et, par conséquent, la qualité de vie des travailleurs, comme le reconnaît le RCE; invite la Commission à proposer d'urgence une directive sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) sur le lieu de travail qui garantisse la protection et le respect des droits des travailleurs;

Or. en

Amendement 210
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. invite la Commission européenne et les États membres à renforcer leur soutien aux entreprises de l'économie sociale à but non lucratif et aux organisations en mettant en place des cadres financiers et fiscaux appropriés; encourage les États membres à faciliter l'accès au financement et à améliorer la visibilité des acteurs de l'économie sociale, comme le souligne le plan d'action pour l'économie sociale de 2021;

Or. en

Amendement 211
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. invite la Commission à garantir la protection des travailleurs dans les milieux de travail informatisés, en présentant une proposition législative relative au droit à la déconnexion et au télétravail;

Or. en

Amendement 212
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quater. invite les États membres à mettre en œuvre le plan d'action en faveur de l'économie sociale afin de promouvoir un emploi décent, de qualité et inclusif, la durabilité et l'économie circulaire, et à soutenir les organisations de l'économie sociale;

Or. en

Amendement 213
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. ***invite la Commission et le Conseil à accorder la priorité à la réduction des obstacles bureaucratiques et budgétaires auxquels l'entrepreneuriat est confronté, notamment en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et des start-***	7. pense qu'en soutenant mieux les entrepreneurs, en particulier les PME et les start-up, on améliorera la compétitivité de l'Union, on stimulera l'innovation et on créera des emplois de qualité; demande que des recommandations spécifiques soient

up, qui sont essentielles à la croissance économique et à la compétitivité de l'Union, et, partant, au financement des politiques sociales; pense qu'en soutenant mieux les entrepreneurs, en particulier les PME et les start-up, on améliorera la compétitivité de l'Union, on stimulera l'innovation et on créera des emplois de qualité; demande que des recommandations spécifiques soient mises en œuvre de toute urgence en vue d'achever le marché intérieur et de faciliter l'accès aux financements ***au moyen de dispositifs de partenariat public-privé*** et ***de*** l'économie sociale afin de favoriser un environnement entrepreneurial dynamique;

mises en œuvre de toute urgence en vue d'achever le marché intérieur et de faciliter l'accès aux financements et ***à*** l'économie sociale afin de favoriser un environnement entrepreneurial dynamique;

Or. en

Amendement 214
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission et le Conseil à accorder la priorité à la réduction des obstacles bureaucratiques et budgétaires auxquels l'entrepreneuriat est confronté, notamment en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et des start-up, qui sont essentielles à la croissance économique et à la compétitivité de l'Union, et, partant, au financement des politiques sociales; pense qu'en soutenant mieux les entrepreneurs, en particulier les PME et les start-up, on améliorera la compétitivité de l'Union, on stimulera l'innovation et on créera des emplois de qualité; demande que des recommandations spécifiques soient mises en œuvre de toute urgence en vue d'achever le marché intérieur et de faciliter l'accès aux financements au moyen de dispositifs de partenariat public-privé et de	7. invite la Commission et le Conseil***, conformément à la déclaration de Budapest sur le nouveau pacte pour la compétitivité européenne du 8 novembre 2024,*** à accorder la priorité à la réduction des obstacles bureaucratiques et budgétaires auxquels l'entrepreneuriat est confronté, notamment en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et des start-up, qui sont essentielles à la croissance économique et à la compétitivité de l'Union, et, partant, au financement des politiques sociales; pense qu'en soutenant mieux les entrepreneurs, en particulier les PME et les start-up, on améliorera la compétitivité de l'Union, on stimulera l'innovation et on créera des emplois de qualité; demande que des recommandations spécifiques soient mises en œuvre de toute urgence en vue

l'économie sociale afin de favoriser un environnement entrepreneurial dynamique;	d'achever le marché intérieur et de faciliter l'accès aux financements au moyen de dispositifs de partenariat public-privé et de l'économie sociale afin de favoriser un environnement entrepreneurial dynamique; ***estime qu'il est important de placer l'Europe à l'avant-garde de la recherche et de l'innovation mondiales, en particulier dans les technologies de rupture, et de réaliser l'objectif de dépenses de 3 % du PIB dans la recherche et le développement (R&D) d'ici à 2030;***

Or. en

Amendement 215
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission et le Conseil à accorder la priorité à la réduction des obstacles bureaucratiques ***et budgétaires*** auxquels l'entrepreneuriat est confronté***, notamment*** en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et des start-up, qui sont essentielles à la croissance économique et à la compétitivité de l'Union, et, partant, au financement des politiques sociales; pense qu'en soutenant mieux les entrepreneurs***, en particulier*** les PME et les start-up, on améliorera ***la compétitivité*** de l'Union, on stimulera l'innovation et on créera des emplois de qualité; ***demande que des recommandations spécifiques soient mises en œuvre de toute urgence en vue d'achever le marché intérieur et de faciliter l'accès aux financements au moyen de dispositifs de partenariat public-privé et de l'économie sociale afin de favoriser un environnement***	7. invite la Commission et le Conseil à accorder la priorité à la réduction des obstacles bureaucratiques auxquels l'entrepreneuriat est confronté en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et des start-up, qui sont essentielles à la croissance économique et à la compétitivité de l'Union, et, partant, au financement des politiques sociales; pense qu'en soutenant mieux les entrepreneurs ***candidats et*** les PME et les start-up, on améliorera ***l'économie sociale*** de l'Union, on stimulera l'innovation et on créera des emplois de qualité;

entrepreneurial dynamique;

Or. en

Amendement 216
Marie Dauchy

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission et le Conseil à accorder la priorité à la réduction des obstacles bureaucratiques et budgétaires auxquels l'entrepreneuriat est confronté, notamment en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et des start-up, qui sont essentielles à la croissance économique et à la compétitivité de l'Union, et, partant, au financement des politiques sociales; pense qu'en soutenant mieux les entrepreneurs, en particulier les PME et les start-up, on améliorera la compétitivité de l'Union, on stimulera l'innovation et on créera des emplois de qualité; demande que des recommandations spécifiques soient mises en œuvre de toute urgence en vue ***d'achever le marché intérieur*** et de faciliter l'accès aux financements au moyen de dispositifs de partenariat public-privé et de l'économie sociale afin de favoriser un environnement entrepreneurial dynamique;	7. invite la Commission et le Conseil à accorder la priorité à la réduction des obstacles bureaucratiques et budgétaires auxquels l'entrepreneuriat est confronté, notamment en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et des start-up, qui sont essentielles à la croissance économique et à la compétitivité de l'Union, et, partant, au financement des politiques sociales; pense qu'en soutenant mieux les entrepreneurs, en particulier les PME et les start-up, on améliorera la compétitivité de l'Union, on stimulera l'innovation et on créera des emplois de qualité; demande que des recommandations spécifiques soient mises en œuvre de toute urgence en vue ***de faciliter le développement des marchés intérieurs*** et de faciliter l'accès aux financements au moyen de dispositifs de partenariat public-privé ***lorsque qu'une synergie entre public et privé est très probable et démontrée*** et de l'économie sociale afin de favoriser un environnement entrepreneurial dynamique;

Or. fr

Amendement 217
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission et le Conseil à accorder la priorité à la réduction des obstacles bureaucratiques et budgétaires auxquels l'entrepreneuriat est confronté, notamment en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et des start-up, qui sont essentielles à la croissance économique et à la compétitivité de l'Union, et, partant, au financement des politiques sociales; pense qu'en soutenant mieux ***les entrepreneurs, en particulier*** les PME et les start-up, on améliorera la compétitivité de l'Union, on stimulera l'innovation et on créera des emplois de qualité; demande que des recommandations spécifiques soient mises en œuvre de toute urgence en vue d'achever le marché intérieur ***et de faciliter*** l'accès aux financements au moyen de dispositifs de partenariat public-privé et de l'économie sociale afin de favoriser un environnement entrepreneurial dynamique;	7. invite la Commission et le Conseil à accorder la priorité à la réduction des obstacles bureaucratiques et budgétaires auxquels l'entrepreneuriat est confronté, notamment en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et des start-up, qui sont essentielles à la croissance économique et à la compétitivité de l'Union, et, partant, au financement des politiques sociales; pense qu'en soutenant mieux les PME et les start-up, on améliorera la ***durabilité et la*** compétitivité de l'Union ***sur le long terme***, on stimulera l'innovation et on créera des emplois de qualité; demande que des recommandations spécifiques soient mises en œuvre de toute urgence en vue d'achever le marché intérieur ***en intégrant des principes sociaux et de durabilité et en facilitant*** l'accès aux financements au moyen de dispositifs de partenariat public-privé et de l'économie sociale afin de favoriser un environnement entrepreneurial dynamique ***et inclusif***;

Or. en

Amendement 218
Branislav Ondruš

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission et le Conseil à accorder la priorité à la réduction des obstacles bureaucratiques ***et budgétaires*** auxquels l'entrepreneuriat est confronté, notamment en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et des start-up, qui sont essentielles à la croissance économique et à la compétitivité de	7. invite la Commission et le Conseil à accorder la priorité à la réduction des obstacles bureaucratiques auxquels l'entrepreneuriat est confronté en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et des start-up, qui sont essentielles à la croissance économique et à la compétitivité de l'Union; pense qu'en soutenant mieux

l'Union, ***et, partant, au financement des politiques sociales***; pense qu'en soutenant mieux les entrepreneurs, en particulier les PME et les start-up, on améliorera la compétitivité de l'Union, on stimulera l'innovation et on créera des emplois de qualité; demande que des recommandations spécifiques soient mises en œuvre de toute urgence en vue d'achever le marché intérieur et de faciliter l'accès aux financements au moyen de dispositifs de partenariat public-privé et de l'économie sociale afin de favoriser un environnement entrepreneurial dynamique;

les entrepreneurs, en particulier les PME et les start-up, on améliorera la compétitivité de l'Union, on stimulera l'innovation et on créera des emplois de qualité; demande que des recommandations spécifiques soient mises en œuvre de toute urgence en vue d'achever le marché intérieur et de faciliter l'accès aux financements au moyen de dispositifs de partenariat public-privé et de l'économie sociale afin de favoriser un environnement entrepreneurial dynamique;

Or. en

Amendement 219
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission et le Conseil à accorder la priorité à la réduction des obstacles bureaucratiques et budgétaires auxquels l'entrepreneuriat est confronté, notamment en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et des start-up, qui sont essentielles à la croissance économique et à la compétitivité de l'Union, et, partant, au financement des politiques sociales; pense qu'en soutenant mieux les entrepreneurs, en particulier les PME ***et*** les start-up, on améliorera la compétitivité de l'Union, on stimulera l'innovation et on créera des emplois de qualité; demande que des recommandations spécifiques soient mises en œuvre de toute urgence en vue d'achever le marché intérieur et de faciliter l'accès aux financements au moyen de dispositifs de partenariat public-privé et de l'économie sociale afin de favoriser un	7. invite la Commission et le Conseil à accorder la priorité à la réduction des obstacles bureaucratiques et budgétaires auxquels l'entrepreneuriat est confronté, notamment en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et des start-up, qui sont essentielles à la croissance économique et à la compétitivité de l'Union, et, partant, au financement des politiques sociales; pense qu'en soutenant mieux les entrepreneurs, en particulier les PME***,*** les start-up ***et les indépendants***, on améliorera la compétitivité de l'Union, on stimulera l'innovation et on créera des emplois de qualité; demande que des recommandations spécifiques soient mises en œuvre de toute urgence en vue d'achever le marché intérieur et de faciliter l'accès aux financements au moyen de dispositifs de partenariat public-privé et de l'économie sociale afin de favoriser un

environnement entrepreneurial dynamique;	environnement entrepreneurial dynamique;

Or. en

Amendement 220
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. rappelle l'importance d'améliorer l'accès des travailleurs indépendants à la protection sociale et invite la Commission à suivre les plans nationaux de mise en œuvre par les États membres relatifs à la recommandation du Conseil sur l'accès à la protection sociale des travailleurs et des indépendants dans le cadre des recommandations par pays; rappelle à cet égard, alors que le taux de professionnels indépendants dans les secteurs culturels et créatifs est plus de deux fois supérieur à celui de la population générale, les 13 initiatives définies dans la réponse de la Commission du 21 février 2024 à la résolution du Parlement européen du 21 novembre 2023 sur un cadre de l'Union européenne pour la situation sociale et professionnelle des artistes et des travailleurs appartenant aux secteurs culturels et créatifs, et demande à la Commission de commencer à les mettre en œuvre en coopération avec les États membres;

Or. en

Amendement 221
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. met en garde contre les risques sociaux découlant de la crise du secteur automobile, qui est confronté à une pression sans précédent due à des facteurs externes et internes; invite la Commission européenne à prêter attention à ce secteur tout en utilisant les indicateurs du tableau de bord social pour contrôler la protection des travailleurs et renforcer le dialogue social et la participation des travailleurs aux processus de transition; souligne la nécessité urgente d'une réponse coordonnée de l'Union par l'intermédiaire d'une force d'intervention pour les situations d'urgence composée de syndicats et d'employeurs pour répondre à la crise actuelle;

Or. en

Amendement 222
Marlena Maląg, Georgiana Teodorescu, Elena Donazzan

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. invite la Commission à effectuer des contrôles de compétitivité sur chaque nouvelle proposition législative, en tenant compte de l'incidence globale de la législation de l'Union sur les entreprises, ainsi que sur les autres politiques et programmes de l'Union;

Or. en

Amendement 223
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne qu'il faut encourager les partenariats public-privé afin de fournir des services sociaux essentiels, tels que l'enseignement, la santé et l'aide sociale, de manière plus efficace;	***supprimé***

Or. en

Amendement 224
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne qu'il faut encourager les partenariats public-privé afin de fournir des services sociaux essentiels, tels que l'enseignement, la santé et l'aide sociale, de manière plus efficace;	***supprimé***

Or. en

Amendement 225
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne qu'il faut ***encourager les partenariats public-privé afin de fournir*** des services sociaux essentiels, tels que l'enseignement, la santé et l'aide sociale, de manière plus efficace;	8. souligne qu'il faut ***améliorer la qualité, la couverture, l'accessibilité financière et l'efficacité dans la fourniture*** des services sociaux essentiels, tels que l'enseignement, la santé et l'aide sociale***, y compris les services de garde d'enfants et les soins de longue durée***; de

	manière plus efficace; ***invite instamment les États membres à poursuivre la mise en œuvre de la recommandation du Conseil sur l'accès à des soins de longue durée abordables et de qualité, en vue de garantir l'accès à des soins de qualité tout en assurant des conditions de travail décentes aux travailleurs du secteur des soins, ainsi qu'aux aidants informels;***

Or. en

Amendement 226
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne ***qu'il faut*** encourager les partenariats public-privé afin de fournir des services sociaux ***essentiels***, tels que l'enseignement, la santé et l'aide sociale, de manière plus efficace;	8. souligne ***que les États membres doivent*** encourager les partenariats public-privé afin de fournir des services sociaux ***publics***, tels que l'enseignement, la santé***, le logement*** et l'aide sociale, ***ainsi que la protection de l'enfance,*** de manière plus efficace***, tout en garantissant la responsabilité des États membres dans la fourniture et l'accès à des services publics de qualité dans ces domaines***;

Or. en

Amendement 227
Marie Dauchy

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne qu'il faut encourager les partenariats public-privé afin de fournir des services sociaux essentiels, tels que l'enseignement, la santé et l'aide sociale,	8. souligne qu'il faut encourager les partenariats public-privé afin de fournir des services sociaux essentiels, tels que l'enseignement, la santé et l'aide sociale,

de manière plus efficace*;*	de manière plus efficace***, si et seulement si une synergie est probable et démontrée entre le public et le privé et qu'elle n'est pas le signe d'une privatisation idéologique et déraisonnée;***

Or. fr

Amendement 228
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne qu'il faut ***encourager les*** partenariats public-privé afin de fournir des services sociaux essentiels, tels que l'enseignement, la santé et l'aide sociale, de manière plus efficace;	8. ***approuve la proposition d'Enrico Letta relative à une «cinquième liberté» visant à renforcer la recherche, l'innovation et l'éducation dans le marché intérieur, et*** souligne ***à cet égard*** qu'il faut ***faire bon usage des*** partenariats public-privé afin de fournir des services sociaux essentiels, tels que l'enseignement, la santé et l'aide sociale, de manière plus efficace;

Or. en

Amendement 229
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. est préoccupé par de nombreuses politiques nationales qui comportent encore des lacunes dans la couverture des soins de santé qui augmentent les inégalités au sein des États membres et entre eux, telles que la privatisation des systèmes de soins de santé publique, les

tickets modérateurs et l'absence de couverture; souligne que ces politiques exacerbent la pauvreté, nuisent à la santé et au bien-être et augmentent les inégalités sociales au sein des pays de l'Union et entre eux; met en garde contre le fait que cela compromet également la mise en œuvre du principe 16 du socle et de l'ODD 3.8 sur la santé universelle, ainsi que l'objectif général du socle visant à promouvoir une convergence sociale ascendante dans l'Union en ne laissant personne de côté; estime que les indicateurs utilisés dans le tableau de bord social ne permettent pas une compréhension globale de l'accessibilité financière des soins de santé; invite la Commission à inclure dans le tableau de bord les indicateurs suivants de difficultés financières, tels que les dépenses de santé onéreuses et catastrophiques, ainsi qu'une analyse qualitative des différentes dimensions de la politique de couverture (couverture de la population, ensemble des prestations et ticket modérateur) dans les États membres afin d'identifier les changements nécessaires pour améliorer l'accès abordable aux soins de santé; invite la Commission à présenter une initiative visant à garantir une couverture sanitaire universelle adéquate pour tous, afin que chacun puisse accéder à des soins de santé de qualité sans être confronté à des difficultés financières;

Or. en

Amendement 230
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. considère que l'économie sociale est une composante essentielle de

l'économie sociale de marché de l'Union et un moteur de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux et de ses objectifs, en fournissant souvent des emplois aux groupes vulnérables et exclus; invite les États membres à continuer à renforcer l'économie sociale conformément au plan d'action de l'Union pour l'économie sociale et à la feuille de route de Liège pour l'économie sociale dans l'Union européenne; demande une nouvelle fois à la Commission d'explorer des mécanismes de financement innovants tels que les obligations à effet social pour financer des projets visant à soutenir le développement de l'économie sociale en Europe[19 bis];

[19 bis] Résolution du Parlement européen du 6 juillet 2022 sur le plan d'action de l'Union européenne pour l'économie sociale (2021/2179(INI)).

Or. en

Amendement 231
Marie Dauchy

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. demande qu'au cours de cette année de transition, où les règles de gouvernance économique révisées sont mises en œuvre, la possibilité soit donnée aux États membres de combiner responsabilité budgétaire et croissance durable, et relève que les plans budgétaires à moyen terme devraient privilégier la soutenabilité de la dette parallèlement à la réalisation d'investissements stratégiques dans l'enseignement, les soins de santé et le	***supprimé***

logement; souligne que la coopération entre entités publiques et privées est essentielle pour garantir une utilisation optimale des ressources et le bon usage des fonds publics; considère que des recommandations spécifiques par pays visant à promouvoir des régimes publics de retraite et des soins de santé viables devraient être effectivement mises en œuvre et encourager la compétitivité et la prospérité à long terme pour tous les citoyens;

Or. fr

Amendement 232
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. demande qu'au cours de cette année de transition, où les règles de gouvernance économique révisées sont mises en œuvre, la possibilité soit donnée aux États membres de combiner responsabilité budgétaire et croissance durable, ***et*** relève que les plans budgétaires à moyen terme devraient ***privilégier*** la soutenabilité de la dette parallèlement à la réalisation d'investissements stratégiques dans l'enseignement, ***les soins de santé et le logement***; souligne que la coopération entre entités publiques et privées est ***essentielle*** pour garantir une utilisation optimale des ressources et le bon usage des fonds publics; considère que des recommandations spécifiques par pays visant à promouvoir des régimes publics de retraite et des soins de santé viables devraient ***être effectivement mises en œuvre et encourager la compétitivité et la prospérité à long terme*** pour tous ***les***	9. demande qu'au cours de cette année de transition, où les règles de gouvernance économique révisées sont mises en œuvre, la possibilité soit donnée aux États membres de combiner responsabilité budgétaire et croissance durable ***et inclusive***, ***note que la participation des partenaires sociaux devrait être renforcée à tous les niveaux afin de contribuer à la réalisation des objectifs du nouveau cadre de gouvernance économique 2024, en particulier, il conviendrait de garantir une consultation préalable des partenaires sociaux avant la présentation des plans structurels budgétaires à moyen terme;*** relève que les plans budgétaires à moyen terme devraient ***garantir*** la soutenabilité de la dette parallèlement à la réalisation d'investissements stratégiques dans l'enseignement ***de qualité***, ***dans les formations de qualité, dans les services publics et sociaux de qualité, la santé et les soins de longue durée de qualité, ainsi***

citoyens;	***que dans des logements et des services sociaux abordables; recommande d'utiliser des statistiques comparatives telles que les résultats de l'indice des services sociaux (ISS) pour identifier les lacunes dans la législation, le financement et l'accès aux services sociaux et pour orienter les investissements stratégiques dans des domaines tels que la protection de l'enfance, les soins de longue durée et l'aide de proximité***; souligne que la coopération entre entités publiques et privées est ***parfois un bon moyen*** pour garantir une utilisation optimale des ressources et le bon usage des fonds publics; considère que des recommandations spécifiques par pays visant à promouvoir des régimes publics de retraite et des soins de santé viables devraient ***promouvoir des pensions qui garantissent une vie dans la dignité, le bien-être et une santé abordable et de qualité, ainsi que la promotion de la santé et la prévention*** pour tous***;***
	Or. en

Amendement 233
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. demande qu'au cours de cette année de transition, où les règles de gouvernance économique révisées sont mises en œuvre, la possibilité soit donnée aux États membres de combiner responsabilité budgétaire et ***croissance durable***, et relève que les plans budgétaires à moyen terme devraient privilégier la ***soutenabilité de la dette*** parallèlement à la réalisation d'investissements stratégiques dans	9. demande qu'au cours de cette année de transition, où les règles de gouvernance économique révisées sont mises en œuvre, la possibilité soit donnée aux États membres de combiner responsabilité budgétaire et ***durabilité et bien-être***, et relève que les plans budgétaires à moyen terme devraient privilégier la ***durabilité sociale*** parallèlement à la réalisation d'investissements stratégiques dans

l'enseignement, les soins de santé et le logement; souligne que la coopération entre entités publiques et privées est essentielle pour garantir une utilisation optimale des ressources ***et le bon usage des fonds publics***; considère que des recommandations spécifiques par pays ***visant à promouvoir des*** régimes publics de retraite et des soins de santé ***viables devraient être effectivement mises en œuvre*** et ***encourager la compétitivité et la prospérité à long terme*** pour tous les citoyens;

l'enseignement, les soins de santé et le logement; souligne que la coopération entre entités publiques et privées est essentielle garantir une utilisation optimale des ressources; considère que les recommandations spécifiques par pays ***devraient s'écarter de la logique consistant à prescrire constamment des réductions budgétaires dans les*** régimes publics de retraite et de soins de santé et ***présenter plutôt des propositions de réforme qui encouragent le bien-être économique et social*** pour tous les citoyens; ***rappelle l'importance de préserver un revenu adéquat pour permettre à tous les travailleurs de vivre dignement pendant leur période de retraite, tout en tenant compte de la vulnérabilité des travailleurs dont les carrières sont interrompues, intermittentes et soumises à des transitions professionnelles;***

Or. en

Amendement 234
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. demande qu'au cours de cette année de transition, ***où les règles de gouvernance économique révisées sont mises en œuvre,*** la possibilité soit donnée aux États membres de ***combiner responsabilité budgétaire et*** croissance durable, et relève que les plans budgétaires à moyen terme devraient privilégier la soutenabilité de la dette parallèlement à la réalisation d'investissements stratégiques dans l'enseignement, les soins de santé et le logement***; souligne que la coopération entre entités publiques et privées est essentielle pour garantir une utilisation***	9. demande qu'au cours de cette année de transition, la possibilité soit donnée aux États membres ***d'œuvrer en faveur d'une*** croissance durable et relève que les plans budgétaires à moyen terme devraient privilégier la soutenabilité de la dette parallèlement à la réalisation d'investissements stratégiques dans l'enseignement, les soins de santé et le logement ***dans le but de favoriser la cohésion sociale*** et la prospérité à long terme pour tous les citoyens;

optimale des ressources et le bon usage des fonds publics; considère que des recommandations spécifiques par pays visant à promouvoir des régimes publics de retraite et des soins de santé viables devraient être effectivement mises en œuvre et encourager la compétitivité et la prospérité à long terme pour tous les citoyens;

Or. en

Amendement 235
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. demande qu'au cours de cette année de transition, où les règles de gouvernance économique révisées sont mises en œuvre, la possibilité soit donnée aux États membres de combiner responsabilité budgétaire et croissance durable, et relève que les plans budgétaires à moyen terme devraient privilégier la soutenabilité de la dette parallèlement à la réalisation d'investissements stratégiques dans l'enseignement, les soins de santé et le logement; souligne que la coopération entre entités publiques et privées est essentielle pour garantir une utilisation optimale des ressources et le bon usage des fonds publics; considère que des recommandations spécifiques par pays visant à promouvoir des régimes ***publics*** de retraite et des soins de santé ***viables*** devraient être effectivement mises en œuvre et encourager la ***compétitivité*** et la prospérité à long terme pour tous les citoyens;	9. demande qu'au cours de cette année de transition, où les règles de gouvernance économique révisées sont mises en œuvre, la possibilité soit donnée aux États membres de combiner responsabilité budgétaire et croissance durable, et relève que les plans budgétaires à moyen terme devraient privilégier la soutenabilité de la dette parallèlement à la réalisation d'investissements stratégiques ***prévus*** dans ***les objectifs du socle européen des droits sociaux tels que*** l'enseignement et ***la formation, la protection et l'inclusion sociales***, les soins de santé et le logement; souligne que la coopération entre entités publiques et privées est essentielle pour garantir une utilisation optimale des ressources et le bon usage des fonds publics ***afin d'encourager la compétitivité***; considère que des recommandations spécifiques par pays visant à promouvoir des régimes de retraite ***à plusieurs socles*** et des soins de santé ***de qualité*** devraient être effectivement mises en œuvre et encourager la ***durabilité, la dignité*** et la prospérité à long terme pour tous les

citoyens;

Or. en

Amendement 236
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. ***demande qu'au cours de cette année de transition, où*** les règles de gouvernance économique ***révisées sont mises en œuvre, la possibilité soit donnée aux États membres de*** combiner responsabilité budgétaire et croissance durable, et relève que les plans budgétaires à moyen terme devraient privilégier la soutenabilité de la dette parallèlement à la réalisation d'investissements stratégiques dans l'enseignement, les soins de santé et le logement; souligne que la coopération entre entités publiques et privées est essentielle pour garantir une utilisation optimale des ressources et le bon usage des fonds publics; considère que des recommandations spécifiques par pays visant à promouvoir des régimes publics de retraite et des soins de santé viables devraient être effectivement mises en œuvre et encourager la compétitivité et la prospérité à long terme pour tous les citoyens;	9. ***souligne que l'objectif premier des nouvelles règles de gouvernance économique est de trouver un équilibre entre une gestion budgétaire responsable (réduction de la dette) et une croissance économique durable (dépenses stimulant la croissance) et que, par conséquent,*** les règles de gouvernance économique ***doivent être utilisées pour*** combiner responsabilité budgétaire et croissance durable, et relève que les plans budgétaires à moyen terme devraient privilégier la soutenabilité de la dette parallèlement à la réalisation d'investissements stratégiques dans l'enseignement, les soins de santé et le logement; souligne que la coopération entre entités publiques et privées est essentielle pour garantir une utilisation optimale des ressources et le bon usage des fonds publics; considère que des recommandations spécifiques par pays visant à promouvoir des régimes publics de retraite et des soins de santé viables devraient être effectivement mises en œuvre et encourager la compétitivité et la prospérité à long terme pour tous les citoyens;

Or. en

Amendement 237
Branislav Ondruš

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. demande qu'au cours de cette année de transition, où les règles de gouvernance économique révisées sont mises en œuvre, la possibilité soit donnée aux États membres de combiner responsabilité budgétaire et croissance durable, et relève que les plans budgétaires à moyen terme devraient ***privilégier*** la soutenabilité de la dette ***parallèlement à*** la réalisation d'investissements ***stratégiques*** dans l'enseignement, les soins de santé et le logement; souligne que la coopération entre entités publiques et privées est essentielle pour garantir une utilisation optimale des ressources et le bon usage des fonds publics; considère que des recommandations spécifiques par pays visant à promouvoir des régimes publics de retraite et des soins de santé viables devraient être effectivement mises en œuvre et encourager la compétitivité et la prospérité à long terme pour tous les citoyens;	9. demande qu'au cours de cette année de transition, où les règles de gouvernance économique révisées sont mises en œuvre, la possibilité soit donnée aux États membres de combiner responsabilité budgétaire et croissance durable, et relève que les plans budgétaires à moyen terme devraient ***équilibrer*** la soutenabilité de la dette ***avec*** la réalisation d'investissements ***sociaux*** dans l'enseignement, les soins de santé et le logement; souligne que la coopération entre entités publiques et privées est essentielle pour garantir une utilisation optimale des ressources et le bon usage des fonds publics; considère que des recommandations spécifiques par pays visant à promouvoir des régimes publics de retraite et des soins de santé viables devraient être effectivement mises en œuvre et encourager la compétitivité et la prospérité à long terme pour tous les citoyens;

Or. en

Amendement 238
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 9 — point 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1) reconnaît les effets destructeurs que les politiques d'austérité ont eus et continuent d'avoir sur la société dans son ensemble;

Or. en

Amendement 239
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. se félicite du fait que les plans structurels budgétaires nationaux à moyen terme, dans le nouveau cadre de gouvernance économique, doivent inclure les réformes et les investissements répondant aux principales difficultés identifiées dans le contexte du Semestre européen, en particulier dans les recommandations par pays; rappelle que les États membres ont l'obligation d'expliquer comment la mise en œuvre des réformes et des investissements abordera la résilience sociale et économique, y compris le socle européen des droits sociaux, dans le cadre des priorités communes de l'Union; est satisfait que la Commission ait confirmé que tous les États membres ont fait part de leurs intentions politiques en matière de réformes et d'investissements visant à résoudre les difficultés identifiées dans le cadre du Semestre européen et des priorités communes de l'Union dans leurs plans[19 ter];

[19 ter] Communication de la Commission «Semestre européen 2025: donner vie au nouveau cadre de gouvernance économique» (COM(2024) 705 final), p. 4-5.

Or. en

Amendement 240
Idoia Mendia

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. invite la Commission à suivre les données relatives aux restructurations et à leurs effets sur l'emploi, par exemple en utilisant l'Observatoire européen des restructurations, à faciliter les mesures de soutien aux restructurations et aux transitions du marché du travail, et à envisager de mettre en évidence les mesures nationales soutenant un mode de restructuration socialement responsable dans le cadre du Semestre européen;

Or. en

Amendement 241
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. reconnaît l'importance du contrôle public des partenariats public-privé, notamment pour lutter contre le gaspillage des fonds publics et la corruption;

Or. en

Amendement 242
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. se félicite en particulier de la décision prise par cinq États membres de porter la période d'ajustement budgétaire de quatre à sept ans afin de permettre une

plus grande souplesse dans la mise en œuvre des réformes et des investissements; rappelle que cette prolongation est étayée par des engagements en faveur d'un ensemble supplémentaire de réformes et d'investissements conformes aux priorités communes de l'Union, telles que la résilience sociale, et que chacune des réformes et chacun des investissements doivent être suffisamment détaillés, concentrés en début de période, assortis d'un calendrier et vérifiables; se félicite du fait que, pour plusieurs États membres dont la période d'ajustement budgétaire a été prolongée, les réformes sont liées à la résilience sociale, avec par exemple des projets de réforme des retraites, de réforme de la Sécurité sociale ou de réforme d'un système de visas de travail et de recherche d'emploi; souligne que les rapports d'avancement annuels des États membres devraient faire état des progrès accomplis en ce qui concerne ces réformes et ces investissements;

Or. en

Amendement 243
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. souligne que les partenariats public-privé s'accompagnent souvent d'insuffisances généralisées et d'avantages limités, comme le souligne un rapport de la Cour des comptes européenne de 2018[5 bis]; souligne que ces partenariats sont sujets à des inefficacités considérables sous la forme de retards et d'augmentations importantes des coûts, et que la répartition des risques entre les partenaires publics et privés est souvent

inappropriée, incohérente et inefficace, tandis que les taux de rémunération élevés sur le capital-risque du partenaire privé prennent rarement en considération les risques supportés; souligne à tout le moins la nécessité du contrôle public des partenariats public-privé, notamment pour lutter contre le gaspillage des fonds publics et la corruption;

5 bis

https://www.eca.europa.eu/lists/ecadocuments/sr18_09/sr_ppp_en.pdf

Or. en

Amendement 244
Idoia Mendia

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. invite la Commission européenne à suivre l'évolution des salaires minimaux dans les États membres à la suite de la transposition de la directive relative aux salaires minimaux afin de déterminer si l'objectif d'«adéquation» des salaires minimaux est atteint;

Or. en

Amendement 245
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 quater. est préoccupé par le fait que le respect des recommandations par

pays reste faible; invite les États membres, dans le cadre de la nouvelle gouvernance économique et de son objectif de renforcement de l'appropriation nationale, à mieux répondre aux recommandations par pays dans le domaine de l'emploi et des politiques sociales dans le cadre du Semestre européen; invite la Commission à renforcer ses dialogues avec les États membres sur la mise en œuvre des recommandations existantes et des lignes directrices pour l'emploi, ainsi que sur les mesures politiques actuelles ou futures visant à régler les difficultés constatées;

Or. en

Amendement 246
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 quater. met en avant la crise du coût de la vie, qui a alourdi la charge des ménages, et l'augmentation du coût du logement, contribuant à des niveaux élevés de précarité énergétique dans l'ensemble de l'Union; souligne qu'il s'agit d'une crise historique, exacerbée en partie par les politiques d'austérité mises en œuvre par l'Union et de nombreux États membres; appelle, par conséquent, la Commission et les États membres à s'attaquer aux causes profondes de cette crise en donnant la priorité aux politiques qui favorisent la résilience économique, la cohésion sociale et le développement durable;

Or. en

Amendement 247
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 quinquies. se félicite de la mise en place d'un cadre permettant d'identifier les risques pour la convergence sociale dans le cadre du Semestre européen, ce qui était une demande importante du Parlement européen; rappelle que, dans ce cadre, la Commission évalue les risques pesant sur la convergence sociale ascendante dans les États membres et suit les progrès accomplis dans la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux sur la base du tableau de bord social et des principes du cadre de convergence sociale; se félicite que le rapport conjoint sur l'emploi de 2025 fournisse une analyse par pays fondée sur les principes du cadre de convergence sociale; invite la Commission à poursuivre le développement d'outils d'analyse quantitative et qualitative innovants dans ce nouveau cadre afin d'en faire une utilisation optimale dans les futurs cycles du Semestre européen;

Or. en

Amendement 248
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 9 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 sexies. se félicite que la première analyse fondée sur les principes du cadre de convergence sociale indique une convergence vers le haut sur le marché du travail en 2023[1 bis]; note avec

préoccupation que les résultats en matière d'emploi des groupes sous-représentés doivent encore s'améliorer et que des risques de convergence vers le haut persistent au niveau européen en ce qui concerne le développement des compétences, de l'éducation précoce à l'apprentissage tout au long de la vie, et les résultats sociaux des taux de risque de pauvreté et d'exclusion sociale; invite la Commission à approfondir l'analyse de ces risques pour la convergence sociale ascendante dans la deuxième phase de l'analyse et à examiner avec les États membres concernés les mesures prises ou prévues pour faire face à ces risques;

[1 bis] ***RCE 2025***

Or. en

Amendement 249
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. est préoccupé par les révisions du tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques effectuées par la Commission, notamment par la réduction des indicateurs sociaux et en matière d'emploi, qui sont essentiels pour évaluer la situation sociale dans les États membres;	10. est préoccupé par les révisions du tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques effectuées par la Commission, notamment par la réduction des indicateurs sociaux et en matière d'emploi, qui sont essentiels pour évaluer la situation sociale ***et le marché de l'emploi*** dans les États membres; ***regrette en particulier que, pour la partie concernant l'emploi et les indicateurs sociaux, le taux de chômage des jeunes passe du statut d'indicateur principal à celui d'indicateur auxiliaire, en dépit de la situation préoccupante dans plusieurs États membres; rappelle à la Commission son obligation de coopérer étroitement avec le Parlement européen et***

le Conseil lors de l'élaboration du tableau de bord et de la série d'indicateurs macroéconomiques et macrofinanciers pour les États membres[20 bis];

[20 bis] Règlement (UE) nº 1176/2011 sur la prévention et la correction des déséquilibres macroéconomiques, considérant 12

Or. en

Amendement 250
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. est préoccupé par les révisions du tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques effectuées par la Commission, notamment par la réduction des indicateurs sociaux et en matière d'emploi, qui sont essentiels pour évaluer la situation sociale dans les États membres;	10. est préoccupé par les révisions du tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques effectuées par la Commission, notamment par la réduction des indicateurs sociaux et en matière d'emploi, qui sont essentiels pour évaluer la situation sociale dans les États membres; ***regrette que le taux de chômage de longue durée et le taux de chômage des jeunes ne soient plus considérés comme des indicateurs principaux, malgré leur importance pour identifier et résoudre les difficultés spécifiques liées au marché du travail et pour adopter des politiques publiques adéquates; déplore le manque de symétrie de l'indicateur de l'excédent de la balance courante dans le tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques (PDM);***

Or. en

Amendement 251
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. est préoccupé par les révisions du tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques effectuées par la Commission, notamment par la réduction des indicateurs sociaux et en matière d'emploi, qui sont essentiels pour évaluer la situation sociale dans les États membres;	10. est préoccupé par les révisions du tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques effectuées par la Commission, notamment par la réduction des indicateurs sociaux et en matière d'emploi, qui sont essentiels pour évaluer la situation sociale dans les États membres ***et orienter les décisions politiques***; ***souligne que la résilience sociale et la mise en œuvre des principes du socle européen des droits sociaux doivent faire partie du tableau de bord de la PDM; invite les États membres à aligner les politiques budgétaires sur les priorités en matière d'investissement social, conformément au nouveau cadre de gouvernance économique;***

Or. en

Amendement 252
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. est préoccupé par les révisions du tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques effectuées par la Commission, notamment par la réduction des indicateurs sociaux et en matière d'emploi, qui sont essentiels pour évaluer la situation sociale dans les États membres;	10. est préoccupé par les révisions du tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques effectuées par la Commission, notamment par la réduction des indicateurs sociaux et en matière d'emploi, qui sont essentiels pour évaluer la situation sociale dans les États membres; ***souligne que, dans le processus de prise de décision, le niveau de vie doit être mis sur un pied d'égalité***

	avec les indicateurs économiques traditionnels;

Or. en

Amendement 253
Branislav Ondruš

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. est préoccupé par les révisions du tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques effectuées par la Commission, notamment par la réduction des indicateurs sociaux et en matière d'emploi, qui sont essentiels pour évaluer la situation sociale dans les États membres;	10. est préoccupé par les révisions du tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques effectuées par la Commission, notamment par la réduction des indicateurs sociaux et en matière d'emploi, qui sont essentiels pour évaluer ***et améliorer*** la situation sociale dans les États membres;

Or. en

Amendement 254
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***est préoccupé par les*** révisions du tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques effectuées par la Commission, notamment par la réduction des indicateurs sociaux et en matière d'emploi, qui sont essentiels pour évaluer la situation sociale dans les États membres;	10. ***prend note des*** révisions du tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques effectuées par la Commission, notamment par la réduction des indicateurs sociaux et en matière d'emploi, qui sont essentiels pour évaluer la situation sociale dans les États membres;

Or. en

Amendement 255
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. considère qu'en l'absence d'un stabilisateur de dépenses financé par l'Union pour les investissements sociaux et les dépenses sociales, la consolidation fiscale en cours des budgets nationaux nuira aux objectifs sociaux de la gouvernance économique, à savoir la création d'emplois de qualité, la protection des travailleurs impliqués dans les transitions professionnelles et l'adaptation des systèmes d'aide sociale et de protection sociale aux tendances démographiques; considère que la cohésion territoriale et sociale est une composante essentielle du programme en faveur de la compétitivité et que des dispositifs tels que l'instrument européen de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence (SURE) restent un exemple positif qui devrait inspirer les futures initiatives de l'Union;

Or. en

Amendement 256
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. considère que la Commission européenne et les États membres devraient veiller à ce que les politiques budgétaires menées dans le cadre du

Semestre européen soutiennent les investissements alignés sur le socle européen des droits sociaux, en particulier dans des domaines tels que le logement décent et abordable, les soins de santé de qualité, l'éducation et les systèmes de protection sociale, car ces éléments sont essentiels pour la cohésion sociale et la viabilité économique à long terme et pour régler les difficultés identifiées au moyen des indicateurs sociaux;

Or. en

Amendement 257
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. regrette que la Commission européenne n'ait pas consulté le Parlement européen au sujet des modifications qu'elle envisage d'apporter au tableau de bord de la PDM, alors que ces modifications ont été examinées avec le Conseil; déplore vivement que le Conseil et le Parlement européen n'aient pas été traités sur un pied d'égalité; demande instamment à la Commission de consulter dûment le Parlement européen avant de mettre en œuvre de nouvelles modifications;

Or. en

Amendement 258
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne qu'il faut prendre en considération les problèmes essentiels identifiés dans le tableau de bord social comme «critiques» et «à surveiller», notamment l'accueil des jeunes enfants, l'écart entre le taux d'emploi des personnes handicapées et celui des autres personnes, l'incidence des transferts sociaux sur la réduction de la pauvreté, et les compétences numériques de base [3];	11. souligne qu'il faut prendre en considération les problèmes essentiels identifiés dans le tableau de bord social comme «critiques» et «à surveiller», notamment l'accueil des jeunes enfants, l'écart entre le taux d'emploi des personnes handicapées et celui des autres personnes, l'incidence des transferts sociaux sur la réduction de la pauvreté, et les compétences numériques de base[3]; ***ces difficultés doivent être réglées d'une manière qui valorise la contribution des partenaires sociaux, dont la participation à la mise en œuvre du cadre de convergence sociale doit être renforcée conformément à la déclaration conjointe de la CES, de SGIEurope et de SMEUnited en faveur d'une participation factuelle et matérielle des partenaires sociaux à la gouvernance économique et au Semestre de l'Union;***
[3] Proposition de rapport conjoint sur l'emploi de la Commission et du Conseil (COM(2023)0904).	[3] Proposition de rapport conjoint sur l'emploi de la Commission et du Conseil (COM(2023)0904).

Or. en

Amendement 259
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne qu'il faut prendre en considération les problèmes essentiels identifiés dans le tableau de bord social comme «critiques» et «à surveiller», notamment l'accueil des jeunes enfants,	11. souligne qu'il faut prendre en considération les problèmes essentiels identifiés dans le tableau de bord social comme «critiques» et «à surveiller», notamment l'accueil des jeunes enfants ***et***

l'écart entre le taux d'emploi des personnes handicapées et celui des autres personnes, l'incidence des transferts sociaux sur la réduction de la pauvreté, et les compétences numériques de base [3];	***les soins de longue durée***, l'écart entre le taux d'emploi des personnes handicapées et celui des autres personnes, l'incidence des transferts sociaux sur la réduction de la pauvreté, et les compétences numériques de base [3]; ***en particulier pour les groupes vulnérables tels que les jeunes et les personnes âgées, les personnes handicapées et les migrants*** [5 bis]***, l'accès au logement, la pauvreté des enfants et l'accès aux soins de santé***;
[3] Proposition de rapport conjoint sur l'emploi de la Commission et du Conseil (COM(2023)0904).	[3] Proposition de rapport conjoint sur l'emploi de la Commission et du Conseil (COM(2023)0904). [5 bis] ***Proposition de rapport conjoint sur l'emploi de la Commission et du Conseil (COM(2023)0904).***

Or. en

Amendement 260
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne qu'il faut prendre en considération les problèmes essentiels identifiés dans le tableau de bord social comme «critiques» et «à surveiller», notamment l'accueil des jeunes enfants, l'écart entre le taux d'emploi des personnes handicapées et celui des autres personnes, l'incidence des transferts sociaux sur la réduction de la pauvreté, et les compétences numériques de base [3];	11. souligne qu'il faut prendre en considération les problèmes essentiels identifiés dans le tableau de bord social comme «critiques» et «à surveiller», notamment ***les enfants menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale,*** l'accueil des jeunes enfants, l'écart entre le taux d'emploi des personnes handicapées et celui des autres personnes***, le déficit d'emploi des femmes, la surcharge du coût du logement***, l'incidence des transferts sociaux sur la réduction de la pauvreté, et les compétences numériques de base[3];
[3] Proposition de rapport conjoint sur	[3] Proposition de rapport conjoint sur

l'emploi de la Commission et du Conseil (COM(2023)0904).	l'emploi de la Commission et du Conseil (COM(2023)0904).

Or. en

Amendement 261
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***souligne qu'il faut prendre en considération les problèmes essentiels identifiés dans le tableau de bord social comme «critiques» et «à surveiller», notamment l'accueil*** des jeunes enfants, l'écart entre le taux d'emploi des personnes handicapées et celui des autres personnes, ***l'incidence des transferts sociaux sur la réduction de*** la pauvreté, et les compétences numériques de base [3];	11. ***invite les États membres à prendre de nouvelles mesures pour mettre en place des structures d'accueil*** pour les jeunes enfants, ***à réduire*** l'écart entre le taux d'emploi des personnes handicapées et celui des autres personnes ***et la*** pauvreté, et ***à promouvoir*** les compétences numériques de base [3];
[3] Proposition de rapport conjoint sur l'emploi de la Commission et du Conseil (COM(2023)0904).	[3] Proposition de rapport conjoint sur l'emploi de la Commission et du Conseil (COM(2023)0904).

Or. en

Amendement 262
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne les effets négatifs de la crise du coût de la vie sur les personnes handicapées;

Or. en

Amendement 263
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. invite les États membres et la Commission à être plus actifs dans la lutte contre la pauvreté;

Or. en

Amendement 264
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 11 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 quater. invite les États membres à s'attaquer aux problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs pauvres, signale qu'une part importante de la main-d'œuvre de l'Union vit dans la pauvreté bien qu'elle ait un emploi;

Or. en

Amendement 265
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 11 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 quinquies. invite instamment les États membres à envisager des politiques solides qui garantissent des salaires équitables et améliorent les conditions de travail, en particulier pour les travailleurs

à faibles revenus et les travailleurs précaires;

Or. en

Amendement 266
Kathleen Funchion, Leila Chaibi

Proposition de résolution
Paragraphe 11 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 sexies. invite les États membres à renforcer les filets de sécurité sociale afin d'apporter un soutien adéquat aux personnes dont les revenus du travail ne suffisent pas à couvrir les frais de subsistance de base;

Or. en

Amendement 267
Pál Szekeres, Mélanie Disdier

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***demande que des améliorations soient apportées au tableau de bord social en y introduisant des indicateurs qui reflètent les tendances et les causes des inégalités, tels que l'emploi*** de qualité***, la répartition des richesses, l'accès aux*** services publics**,** des retraites adéquates, la santé mentale ***et le chômage***; rappelle que l'indicateur du taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (AROPE) ne révèle pas les causes d'inégalités complexes;	12. ***invite instamment les États membres à promouvoir une convergence sociale vers le haut, à améliorer l'accès à un emploi*** de qualité ***et à des*** services publics ***de qualité, à accroître encore la participation des enfants de moins de trois ans à des structures d'accueil formelles, en particulier pour les groupes vulnérables, de prendre des mesures actives pour réduire le décrochage scolaire et le chômage des jeunes, de garantir*** des retraites adéquates, ***d'améliorer l'efficacité des transferts sociaux et de promouvoir*** la santé mentale ***dans tous les groupes d'âge***; rappelle que

l’indicateur du taux de risque de pauvreté ou d’exclusion sociale (AROPE) ne révèle pas les causes d’inégalités complexes***, mais reconnaît que la proportion de personnes menacées de pauvreté ou d’exclusion sociale a légèrement diminué dans l’Union en 2023 grâce à une action politique décisive visant à atténuer les effets sociaux négatifs du coût élevé de la vie, et demande que des mesures appropriées soient prises pour réduire davantage la pauvreté et l’exclusion sociale, en particulier chez les enfants***;

Or. en

Amendement 268
Idoia Mendia, Isilda Gomes, Alicia Homs Ginel, Marc Angel, Romana Jerković, Estelle Ceulemans

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. demande que des améliorations soient apportées au tableau de bord social en y introduisant des indicateurs qui reflètent les tendances et les causes des inégalités, tels que l’emploi de qualité, la répartition des richesses, l’accès aux services publics, des retraites adéquates, la santé mentale et le chômage; rappelle que l’indicateur du taux de risque de pauvreté ou d’exclusion sociale (AROPE) ne révèle pas les causes d’inégalités complexes;	12. demande que des améliorations soient apportées au tableau de bord social en y introduisant des indicateurs ***pertinents*** qui reflètent les tendances et les causes des inégalités, tels que ***des indicateurs sur l’égalité des chances,*** l’emploi de qualité, la répartition des richesses, l’accès aux services publics, ***la couverture des services sociaux, y compris l’énergie, l’eau et l’assainissement, les services de soins,*** des retraites adéquates***, le taux relatif aux personnes sans domicile fixe***, la santé mentale et le chômage***, les allocations, ainsi que des indicateurs mesurant l’effet social de la dégradation de l’environnement et du changement climatique***; rappelle que l’indicateur du taux de risque de pauvreté ou d’exclusion sociale (AROPE) ne révèle pas les causes d’inégalités complexes;

Or. en

Amendement 269
Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. demande que des améliorations soient apportées au tableau de bord social en y introduisant des indicateurs qui reflètent les tendances et les causes des inégalités, tels que l'emploi de qualité, la répartition des richesses, l'accès aux services publics, des retraites adéquates, la santé mentale et le chômage; rappelle que l'indicateur du taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (AROPE) ne révèle pas les causes d'inégalités complexes;	12. ***souligne la nécessité de disposer de données actualisées et harmonisées sur les politiques sociales afin d'améliorer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et les investissements sociaux ciblés;*** demande que des améliorations soient apportées au tableau de bord social ***afin de couvrir les 20 principes du socle européen des droits sociaux*** en y introduisant des indicateurs qui reflètent les tendances et les causes des inégalités, tels que l'emploi de qualité, la répartition des richesses, l'accès aux services publics, ***la couverture des services sociaux,*** des retraites adéquates, la santé mentale***, la discrimination*** et le chômage; rappelle que l'indicateur du taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (AROPE) ne révèle pas les causes d'inégalités complexes;

Or. en

Amendement 270
Idoia Mendia

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite la Commission européenne et les États membres de l'Union à élaborer un cadre européen solide de collecte de données sur les services sociaux afin de contrôler l'investissement dans les services sociaux et la couverture

de ces derniers;

Or. en

Amendement 271
Idoia Mendia

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. recommande que le Semestre européen intègre des données sur la réglementation, les dépenses et la couverture des services sociaux afin de renforcer son rapport sur la capacité des États membres de l'Union à assurer la fourniture de services sociaux, y compris leur accès et leur disponibilité pour la population;

Or. en